

ALGÉRIE-ETATS UNIS

**Nouvelle édition du Forum algéro-américain sur l'énergie jeudi à Houston**

P. 7

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

**Sonatrach-Aramco : signature d'un avenant au contrat pour approvisionner la raffinerie d'Augusta**

P. 7

ALGÉRIE-ALLEMAGNE

**L'ONAT participe à la 53<sup>e</sup> édition de la Bourse internationale du tourisme à Berlin**

P. 24

## PRÉSIDENTIELLE 2019

### Le dossier de candidature de M. Bouteflika déposé au Conseil constitutionnel

Le dossier de candidature de M. Abdelaziz Bouteflika à l'élection présidentielle du 18 avril prochain a été déposé hier soir au niveau du Conseil constitutionnel. Le dossier de candidature de M. Bouteflika a été déposé par son directeur de la campagne électorale, Abdelghani Zaâlane.



## Le Président Bouteflika s'engage à organiser une présidentielle anticipée sans qu'il soit candidat

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika s'est engagé, hier à Alger, à organiser, s'il sera réélu le 18 avril prochain, une élection présidentielle anticipée conformément au calendrier arrêté par la conférence nationale indépendante, précisant "qu'il ne sera pas candidat à cette élection qui assurera sa succession". Dans un message de candidature à l'élection

présidentielle, que devait lire son directeur de campagne, Abdelghani Zaâlane, M. Bouteflika s'est dit «déterminé» en cas de sa réélection à «assumer la responsabilité historique de la concrétisation de l'exigence fondamentale du peuple, c'est-à-dire le changement du système», ajoutant que «dans cet esprit, je prends solennellement devant Dieu, et devant le peuple algérien, plusieurs engagements».

P.p 3-4-5



### APN :

**Séance plénière aujourd'hui pour présenter le projet de loi relatif aux activités nucléaires**

P. 7

### GAZ :

**L'Algérie abritera aujourd'hui la 1<sup>ère</sup> réunion du comité scientifique**

P. 6

### YOUSFI :

**Les exportations générées par certains produits industriels de base atteindraient 500 millions de dollars en 2019**

P. 6

### SANTÉ

**RHINITE ALLERGIQUE : Comment lutter contre la fatigue**

P.p 12-13

### FOOTBALL

#### LIGUE 1

**Le Paradou AC, sur sa lancée, s'invite dans la course au titre**

Mené par ses joueurs du cru, le Paradou AC est en train de déjouer tous les pronostics en championnat de Ligue 1 de football, après sa victoire, samedi, en déplacement face au leader l'USM Alger (2-1), qui lui permet de se repositionner dans la course au titre.

P. 21

### TASSILI AIRLINES :

**Un avion de travail subit un incident après son atterrissage à Ouargla**

P. 24

### MDN

#### LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**2 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à M'sila et Oran**

P. 24

## CULTURE

## Mihoubi reçoit le directeur du réseau des centres de «l'institut Cervantes»

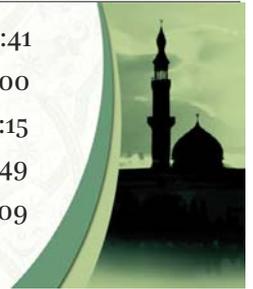
Le ministre de La Culture, M. Azzedine Mihoubi, reçoit ce matin à 10h au siège du ministère, le Directeur du réseau des centres de «l'institut Cervantes» dans le monde, M. Luis Garcia Montero. Ce dernier effectue une visite en Algérie à la tête d'une délégation des personnalités et de responsables en Espagne de la culture et du patrimoine.



## Horaire des prières

Lundi 26 Joumada-al-thania 1440

Fajr	05:41
Dohr	13:00
Asr	16:15
Maghreb	18:49
Isha	20:09

MOUDJAHIDINE  
Zitouni à Tébessa

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tébessa.

RESSOURCES EN EAU  
Necib demain à Relizane

Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera demain mardi 5 mars, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Relizane. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets et infrastructures relevant de son secteur.

COMMERCE  
Djellab à Aïn Defla

Le ministre du Commerce, M. Saïd Djellab, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Aïn Defla. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs infrastructures relevant de son secteur.

## APN

## Séance plénière consacrée à la présentation du projet de loi relatif aux activités nucléaires

L'Assemblée populaire nationale (APN) poursuivra, aujourd'hui, ses travaux en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi relatif aux activités nucléaires, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée. Le projet de loi vise à définir le cadre législatif et réglementaire des activités liées à la recherche, la production et la création d'une Autorité gouvernementale qui sera chargée de cette mission. Le texte de loi a aussi pour objectif d'assurer la protection de la santé humaine, de l'environnement et des générations futures contre les nuisances potentielles liées à l'utilisation des rayonnements ionisants, conformément aux principes de la radioprotection ainsi que de la sûreté et de la sécurité nucléaires.

CINÉMATHEQUE  
DE BÉJAÏA  
Projection  
du film «Yema»

Le film «Yema» de Djamilia Sahraoui, sera en projection aujourd'hui à la cinémathèque de Bejaïa à raison de deux séances (14h et 17h).



## Météo



	Max	Min
Alger	21°	07°
Oran	22°	09°
Annaba	22°	08°
Béjaïa	24°	09°
Tamanrasset	24°	09°

SALLE IBN KHALDOUN  
Deux films  
en projection

Dans le cadre de son programme cinéma, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise aujourd'hui à la salle Ibn Khaldoun, la projection de deux films : Aquaman à 15h et Les animaux fantastiques 2 à 19h.



## ORAN

Récupération  
de 1.563 tonnes  
de déchets en 2018

Pas moins de 1.563 tonnes de déchets, dont du carton, du plastique, du verre et de l'aluminium, ont été récupérés l'année dernière dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris de la directrice de wilaya de l'environnement. La quantité de déchets récupérés en 2017 était de 513 tonnes pour augmenter à 1.563 tonnes en 2018 à la faveur des efforts des entreprises de gestion des centres d'enfouissement technique des déchets et des communes, a fait savoir Dahou Samira. A titre d'exemple, le taux de récupération du carton a passé de 140 t en 2017 à 554 t en 2018, ce qui traduit les efforts déployés pour atteindre une gestion maîtrisée dans la récupération des déchets, a indiqué Mme Dahou, soulignant que la wilaya d'Oran dispose de 13 entreprises opérant dans le domaine de recyclage et de récupération de déchets et que ce qui a été récupéré actuellement ne représente que 7 % de la quantité globale des déchets. La quantité de déchets relevée quotidiennement dans la wilaya dépasse 2.000 tonnes. La même responsable a appelé à investir dans le recyclage des déchets de toutes sortes ce qui aura un impact important sur l'économie nationale, signalant que plus de 530.000 tonnes de déchets sont relevés par an dans la wilaya d'Oran par an, soit une moyenne de 1 kg par citoyen par jour.



## CONSTANTINE

3 000 jeunes ont  
suivi des cures  
de désintoxication

Plus de 3.000 jeunes ont suivi en 2018 des cures de désintoxication à Constantine aux centres de la cité Zouaghi Slimane et de la ville Ali Mendjeli, a indiqué hier le médecin-chef à l'hôpital psychiatrique de Djebel El Ouahch, Dr. Nesrine Lakhel. Ces jeunes ont été admis à l'hôpital psychiatrique de Djebel El Ouahch avant d'être orientés vers les centres de désintoxication pour suivre des cures, a précisé Dr. Lakhel en marge d'une campagne de sensibilisation sur les dangers de la cigarette et de la drogue, organisée à l'occasion de la semaine maghrébine de la santé universitaire à l'université des sciences islamiques "Emir Abdelkader" portant sur le thème "la lutte contre la cigarette et la drogue en milieu étudiant". Le nombre recensé des toxicomanes dans la wilaya de Constantine en 2018 a "considérablement augmenté" comparativement à 2017 où 2500 toxicomanes ont été signalés, a relevé cette praticienne, détaillant que sur 100 individus de différentes catégories d'âge et de classes sociales diagnostiqués toxicomanes, dix (10) sont des femmes.

DEMAIN AU PALAIS  
DE LA CULTUREExposition sur  
le patrimoine  
immatériel africain

Le Palais de la Culture, organise à partir de demain mardi 5 mars et jusqu'au 20 juillet 2019, une exposition sur le patrimoine immatériel africain.

COMPLEXE CULTUREL  
DE CHENOUACélébration de la Journée  
internationale de la femme

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise cet après-midi à partir de 14h, au complexe Culturel de l'artiste Abdelwahab-salim de Chenoua (Tipasa), une série d'activités culturelles et artistiques dont une rencontre de poésie avec Saliha Imekraz et Mounia Lakhdar, ainsi qu'une exposition de peinture des artistes Abderrahmane Bakhti et Djamel Abdeli.

# P R É S I D E N T I E L L E 2 0 1 9

## Le Président Bouteflika s'engage à organiser une présidentielle anticipée sans qu'il soit candidat

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika s'est engagé, hier à Alger, à organiser, s'il sera réélu le 18 avril prochain, une élection présidentielle anticipée conformément au calendrier arrêté par la conférence nationale indépendante, précisant "qu'il ne sera pas candidat à cette élection qui assurera sa succession".

Dans un message de candidature à l'élection présidentielle, que devait lire son directeur de campagne, Abdelghani Zaalane, M. Bouteflika s'est dit «déterminé» en cas de sa réélection à «assumer la responsabilité historique de la concrétisation de l'exigence fondamentale du peuple, c'est-à-dire le changement du système», ajoutant que «dans cet esprit, je prends solennellement devant Dieu, et devant le peuple algérien, plusieurs engagements».

En ce sens, il s'est engagé à organiser «une élection présidentielle anticipée conformément au calendrier arrêté par la conférence nationale indépendante».

Je m'engage à ne pas être candidat à cette élection qui assurera ma succession dans des conditions incontestables de sérénité, de liberté et de transparence.

La date de cette élection présidentielle anticipée sera fixée par la conférence nationale», a souligné le Président Bouteflika dans son message, qui énuméré six engagements.

Il s'est ainsi engagé à tenir «juste après l'élection présidentielle, d'une conférence nationale inclusive et indépendante pour débattre, élaborer et adopter des réformes politiques, institutionnelles, économiques et sociales, devant constituer le socle du nouveau système renouvateur de l'Etat national algérien en harmonie avec les aspirations de notre peuple», de même que «l'élaboration et l'adoption par référendum populaire d'une nouvelle Constitution qui consacrerait la naissance de la nouvelle République et du nouveau système algériens».

Le chef de l'Etat a en outre évoqué «la mise en œuvre rapide de politiques publiques garantissant une redistribution des richesses nationales plus juste et plus équitable et l'élimination de la marginalisation et de l'exclusion sociales, y compris le phénomène de la Harga, ainsi qu'une mobilisation nationale effective contre toutes les formes de corruption».

L'autre engagement pris par le Président consiste en «la prise de mesures concrètes pour faire de tous nos jeunes des acteurs et des bénéficiaires prioritaires dans la vie publique à tous les niveaux et dans toutes les sphères du développement économique et social», ainsi que «la révision de la loi électorale avec notamment la création d'un mécanisme indépendant d'organisation des élections qui aura la responsabilité exclusive de l'organisation des élections».

S'exprimant sur sa candidature, il a relevé qu'il y a

quelques jours et en réponse aux sollicitations des citoyens, de la classe politique et de la société civile, dans un esprit d'accomplissement d'un devoir ultime au service de notre pays et de notre peuple, j'ai annoncé ma candidature à l'élection présidentielle du mois d'avril prochain», soulignant que l'Algérie «est le plus grand honneur qui m'ait été fait tout au long de ma vie».

«Je vous invite instamment à écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire en faisant de l'échéance électorale du 18 avril prochain l'acte de naissance d'une nouvelle république algérienne à laquelle le peuple algérien aspire», a-t-il souligné.

A propos des marches populaires du 22 février et du 1er mars, le Président Bouteflika «a tenu saluer le civisme qui a caractérisé ces marches populaires» ainsi que «le comportement professionnel exemplaire des différents corps de sécurité».

«Je salue aussi l'attitude de tous nos concitoyens qui ont réservé l'expression de leur opinion pour le jour du scrutin à travers les urnes».

Je tiens enfin à saluer l'Armée nationale populaire pour sa mobilisation en toutes circonstances dans l'accomplissement de ses missions constitutionnelles», a-t-il ajouté, affirmant qu'il reste «à l'écoute de toutes les opinions qui s'expriment dans notre société».

«Je fais le serment que je ne laisserai aucune force, politique ou économique, détourner le destin et les richesses de notre nation au profit d'intérêts personnels ou de groupes occultes», s'est en outre engagé le Président. «J'ai écouté et entendu le cri du cœur des manifestants et en particulier des milliers de jeunes qui m'ont interpellé sur l'avenir de notre patrie. Ces jeunes dont beaucoup ont l'âge porteur de dignité et de générosité que j'avais au moment où j'ai rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale, ont exprimé une inquiétude compréhensible face aux incertitudes qui les animent».

«J'ai le devoir et la volonté d'apaiser les cœurs et les esprits de mes compatriotes».

Je le fais également en tant que président de la République pleinement respectueux de la volonté populaire qui m'a accordé l'insigne privilège de me porter à la magistrature suprême.

Je le fais enfin en qualité de candidat à la prochaine élection présidentielle, avec conviction», a conclu le Président son message.



### Le dossier de candidature de M. Bouteflika déposé au Conseil constitutionnel

Le dossier de candidature de M. Abdelaziz Bouteflika à l'élection présidentielle du 18 avril prochain a été déposé hier soir au niveau du Conseil constitutionnel.

Le dossier de candidature de M. Bouteflika a été déposé par son directeur de campagne électorale, Abdelghani Zaalane.

Le président sortant est le huitième postulant à avoir déposé son dossier de candidature au Conseil constitutionnel, avant la clôture de la période de dépôt de dossier de candidature fixée hier à minuit, et ce, conformément à l'article 140 de la loi organique portant régime électoral et au décret présidentiel portant convocation du corps électoral.

## Texte intégral du message de M. Bouteflika à l'occasion du dépôt de sa candidature

Le candidat à l'élection présidentielle du 18 avril 2019, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé hier un message à l'occasion du dépôt du dossier de sa candidature au Conseil constitutionnel, lu en son nom par son directeur de campagne électorale, Abdelghani Zaalane, dont voici le texte intégral:

«Au nom de Dieu Clément et Miséricordieux,

**Chères concitoyennes, chers concitoyens,**

Il y a quelques jours et en réponse aux sollicitations des citoyens, de la classe politique et de la société civile, dans un esprit d'accomplissement d'un devoir ultime au service de notre pays et de notre peuple, j'ai annoncé ma candidature à l'élection présidentielle du mois d'avril prochain. Des millions de citoyens ont bien voulu m'apporter leur soutien, en contribuant activement à la campagne de collecte des signatures et en m'octroyant leur parrainage. Servir mon pays est le plus grand honneur qui m'ait été fait tout au long de ma vie. Je tiens, tout d'abord, à saluer, à cette occasion, le civisme qui a caractérisé les récentes marches populaires.

Je salue également le comportement professionnel exemplaire des différents corps de sécurité. Je salue aussi l'attitude de tous nos concitoyens qui ont réservé l'expression de leur opinion pour le jour du scrutin à travers les urnes. Je tiens enfin à saluer l'Armée Nationale Populaire pour sa mobilisation en toutes circonstances dans l'accomplissement de ses missions

constitutionnelles. Je suis à l'écoute de toutes les opinions qui s'expriment dans notre société.

Je fais le serment que je ne laisserai aucune force, politique ou économique, détourner le destin et les richesses de notre nation au profit d'intérêts personnels ou de groupes occultes.

**Chères concitoyennes, chers concitoyens,**

L'Algérie a besoin de poursuivre sa marche vers la démocratie, le progrès et la prospérité sans rompre les processus d'accumulation de ses acquis.

Pour ce faire, elle a besoin d'un sursaut de toutes les forces politiques, économiques et sociales et de toutes les catégories de la population, en vue de se donner une nouvelle ambition.

J'ai écouté et entendu le cri du cœur des manifestants et en particulier des milliers de jeunes qui m'ont interpellé sur l'avenir de notre patrie.

Ces jeunes dont beaucoup ont l'âge porteur de dignité et de générosité que j'avais au moment où j'ai rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale, ont exprimé une inquiétude compréhensible face aux incertitudes qui les animent.

J'ai le devoir et la volonté d'apaiser les cœurs et les esprits de mes compatriotes.

Je le fais aujourd'hui en tant que Moudjahid fidèle à la mémoire de nos valeureux martyrs et au serment de tous les compagnons de notre épopée libératrice qui sont encore en vie.

Je le fais également en tant que

Président de la République pleinement respectueux de la volonté populaire qui m'a accordé l'insigne privilège de me porter à la magistrature suprême.

Je le fais enfin en qualité de candidat à la prochaine élection présidentielle, avec conviction. Je suis déterminé, si Dieu le Tout Puissant m'en donne la possibilité, et si le peuple algérien me renouvelle sa confiance, à assumer la responsabilité historique de la concrétisation de leur exigence fondamentale, c'est-à-dire le changement du système.

Dans cet esprit, je prends solennellement devant Dieu, et devant le peuple algérien, les engagements suivants :

**Premièrement :** La tenue, juste après l'élection présidentielle, d'une conférence nationale inclusive et indépendante pour débattre, élaborer et adopter des réformes politiques, institutionnelles, économiques et sociales, devant constituer le socle du nouveau système renouvateur de l'Etat national algérien en harmonie avec les aspirations de notre peuple.

**Deuxièmement :** L'élaboration et l'adoption par référendum populaire d'une nouvelle constitution qui consacrerait la naissance de la Nouvelle République et du nouveau système algériens.

**Troisièmement :** La mise en œuvre rapide de politiques publiques garantissant une redistribution des richesses nationales plus juste et plus équitable et l'élimination de la marginalisation et de l'exclusion sociales, y compris le phénomène de la Harga, ainsi qu'une mobilisation nationale effective contre toutes les

formes de corruption.

**Quatrièmement :** La prise de mesures concrètes pour faire de tous nos jeunes des acteurs et des bénéficiaires prioritaires dans la vie publique à tous les niveaux et dans toutes les sphères du développement économique et social.

**Cinquièmement :** La révision de la loi électorale avec notamment la création d'un mécanisme indépendant d'organisation des élections qui aura la responsabilité exclusive de l'organisation des élections.

**Sixièmement :** L'organisation d'une élection présidentielle anticipée conformément au calendrier arrêté par la conférence nationale indépendante.

Je m'engage à ne pas être candidat à cette élection qui assurera ma succession dans des conditions incontestables de sérénité, de liberté et de transparence.

La date de cette élection présidentielle anticipée sera fixée par la conférence nationale.

**Chères concitoyennes, chers concitoyens**

Les engagements que je viens de prendre devant vous nous mèneront naturellement à une transmission générationnelle dans une Algérie réconciliée avec elle-même.

Je vous invite instamment à écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire en faisant de l'échéance électorale du 18 avril prochain l'acte de naissance d'une nouvelle République algérienne à laquelle le peuple algérien aspire».

## Les modalités de dépôt des dossiers de candidature fixées par la loi

Les modalités de dépôt des dossiers de candidature à l'élection présidentielle du 18 avril prochain, dont le délai arrive à terme ce dimanche à minuit, sont fixées par la loi organique relative au régime électoral adoptée en 2016 et qui n'exige pas la présence physique du candidat.

En effet, l'article 139 de cette loi stipule que «la déclaration de candidature à la Présidence de la République résulte du dépôt d'une demande d'enregistrement auprès du Conseil constitutionnel contre remise d'un récépissé». L'article 141 du même texte précise que le Conseil constitutionnel statue sur la validité des candidatures à la Présidence de la République par décision dans un délai de dix (10) jours francs, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature.

La décision du Conseil constitutionnel est immédiatement notifiée à l'intéressé et publiée au journal officiel. Le dossier de candidature doit être déposé, après rendez-vous convenu auprès du secrétariat général du Conseil constitutionnel, toujours conformément aux dispositions de la loi électorale.

Le postulant à la magistrature suprême, conformément à la loi électorale, doit présenter un dossier comprenant plusieurs pièces justificatives notamment un engagement écrit portant notamment sur la non utilisation des composantes fondamentales de l'identité dans sa triple dimension islamique, arabe et amazighe à des fins partisans, le respect et la concrétisation des principes du premier Novembre 1954, le respect de la Constitution et des lois en vigueur et l'engagement de s'y conformer, la préservation de la souveraineté nationale et le respect de l'alternance démocratique au pouvoir par la voie du libre choix du peuple algérien.

Selon la loi, le candidat doit présenter soit une liste comprenant 600 signatures individuelles de membres d'élus d'Assemblées populaires locales (APC et APW) ou parlementaires et réparties au moins à travers 25 wilayas, soit une liste comportant 60.000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale et ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, 25 wilayas avec un minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas qui ne saurait être inférieure à 1.500.

Les conditions requises pour la candidature à la magistrature suprême du pays sont bien définies par la Constitution qui précise, entre autres, que le candidat doit jouer uniquement de la nationalité algérienne d'origine, attester de la nationalité d'origine du père et de la mère, avoir 40 ans révolus au jour de l'élection, être de confession musulmane, jouir de la plénitude de ses droits civils politiques et attester de la nationalité algérienne d'origine unique du conjoint.

Le candidat doit également justifier d'une résidence permanente exclusive en Algérie durant un minimum de 10 années précédant le dépôt de la candidature, justifier de la participation à la Révolution du 1er novembre 1954 pour les candidats nés avant juillet 1942 et justifier de la non-implication des parents du candidat né après juillet 1942 dans des actes hostiles à la Révolution du 1er novembre 1954.

APS

## Des Algériens de France manifestent pour le "changement" en Algérie

Des milliers d'Algériens établis en France ont pris part hier à Paris à une manifestation, appelant au "changement" et aux "réformes" dans la gestion des affaires publiques de l'Algérie.



Venus de plusieurs villes françaises, les manifestants ont commencé dès midi à rejoindre la Place de la République pour revendiquer l'établissement d'une démocratie "réelle" en Algérie qui "donne la parole" au peuple, tout en soulignant qu'ils n'éprouaient "aucune hostilité en la personne du prési-

dent Bouteflika", mais lui demandant de renoncer à se porter candidat pour un nouveau mandat. Les participants, représentant toutes les générations, hommes et femmes, brandissaient le drapeau algérien et scandaient des slogans appelant, entre autres, à "un changement profond" et à "la consécration d'un Etat

de droit". Cette mobilisation a causé des perturbations de la circulation routière qui a contraint les services de sécurité français à la réguler.

Plusieurs manifestants, qui n'ont pas pu rejoindre la place de la République, ont occupé les abords et les trottoirs adjacents. La manifestation s'est déroulée dans le calme, sous

la surveillance d'un cordon de sécurité assez important. Par ailleurs, les médias locaux français ont rapporté qu'à Strasbourg, environ 200 manifestants, selon les forces de l'ordre, se sont regroupés devant le consulat d'Algérie. Lyon et Marseille ont également connu samedi des manifestations.

## Le MSP ne participera pas en cas de candidature du Président Bouteflika

Le Mouvement de la Société pour la paix (MSP) a annoncé dimanche qu'il ne participerait pas à l'élection présidentielle du 18 avril 2019 en cas de candidature du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour un nouveau mandat. Dans un communiqué, le MSP a précisé que «le Conseil consultatif, réuni samedi et dimanche en session extraordinaire, a décidé de la non participation à la prochaine échéance présidentielle en cas de confirmation de la candidature du président de la République pour un 5ème mandat». Saluant les marches populaires organisées dans différentes wilayas du pays, la même source appelle «le pouvoir politique à répondre aux revendications du peuple», conclut le communiqué.



## Le Président Bouteflika rend publique sa déclaration de patrimoine

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, candidat à l'élection présidentielle du 18 avril prochain, a rendu publique sa déclaration de patrimoine, dont voici le texte intégral : «Je soussigné, Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, demeurant au 135, rue Cheikh El Bachir El Ibrahimy, El Biar, Alger, candidat à l'élection de la Présidence de la République, prévue le 18 avril 2019, en application de l'article 139-16 de la Loi organique 16-10 du 22 Dhou el Kaada 1437, correspondant au 25 août 2016, relative au régime électoral, déclare être propriétaire des biens ci-après :

### I.- BIENS IMMOBILIERS :

1. Une maison individuelle sise à Sidi Fredj (commune de Staouéli), suivant acte enregistré sous le numéro 226 du 11-11-1987.
2. Une maison individuelle sise rue de la Rochelle, Alger, suivant livret foncier numéro 7068/07 du 11-12-2007.
3. Un appartement sis au 135, rue Cheikh Bachir El Ibrahimy, El Biar, Alger, suivant livret foncier numéro 2939/07 du 26-06-2007.

### II.- BIENS MOBILIERS :

- Deux (02) véhicules particuliers.

Et déclare n'être propriétaire d'aucun bien à l'intérieur du pays ou à l'étranger.

Alger, dimanche 27 Djoumada el Oula 1440, correspondant au 3 février 2019. Signé Abdelaziz BOUTEFLIKA.

## Ali Ghediri dépose son dossier de candidature auprès du Conseil constitutionnel

M. Ali Ghediri, candidat indépendant à l'élection présidentielle du 18 avril prochain, a déposé hier son dossier de candidature auprès du Conseil constitutionnel. Dans une déclaration à la presse à l'issue du dépôt du dossier de candidature, M. Ghediri a précisé avoir «collecté le double du nombre des formulaires de signatures individuelles qu'exige le code électoral», reconnaissant, toutefois, que l'opération a été «relativement difficile».



Il a indiqué avoir couvert «35 wilayas où le nombre des signatures collectées a dépassé le quorum légal», ajoutant que «plus de 3.000 formulaires ont été signés dans plus de la moitié de ces wilayas», alors que le code électoral exige un minimum de 1.500 signatures dans 25 wilayas.

Pour être éligible à la présidence de la République, le candidat doit jouir uniquement de la nationalité algérienne d'origine, ne jamais avoir possédé une autre nationalité, attester de la nationalité algérienne d'origine du

père et de la mère et doit être de confession musulmane. Il doit également avoir quarante (40) ans révolus au jour de l'élection, jouir de la plénitude de ses droits civils et politiques et attester de la nationalité algérienne d'origine unique du conjoint.

Le candidat doit justifier d'une résidence permanente exclusive en Algérie durant un minimum de dix (10) années précédant le dépôt de la candidature, justifier de la participation à la Révolution du 1er Novembre 1954 pour les candidats nés avant juillet 1942 et justifier de la non im-

plication des parents du candidat né après juillet 1942, dans des actes hostiles à la révolution.

Il doit également produire la déclaration publique du patrimoine mobilier et immobilier, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Algérie, outre un dossier administratif contenant les renseignements du postulant, ce dernier doit notamment présenter soit une liste comportant au moins 600 signatures individuelles de membres élus d'assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires et réparties, au

moins, à travers 25 wilayas, ou bien une liste comportant 60.000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale.

A noter que le Conseil Constitutionnel statue sur la validité des candidatures à la présidence de la République par décision, dans un délai de 10 jours francs, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature. L'acceptation ou le refus du dossier seront notifiés au concerné par une décision qui sera publiée au Journal officiel.

## Les partis de l'opposition saluent le civisme et le caractère pacifique des marches populaires

Les partis de l'opposition ont salué, samedi à Alger, le civisme et le caractère pacifique dont ont fait preuve les manifestants lors des marches populaires organisées vendredi dans différentes wilayas du pays, ainsi que le professionnalisme des éléments de la police dans la gestion de ces marches.

Dans un communiqué rendu public suite à la deuxième réunion consultative lors de laquelle «les développements de la situation et les conditions exceptionnelles» régnant dans le pays ont été abor-

dés, les partis de l'opposition, des personnalités nationales et des militants politiques ont salué «l'élargissement de la démarche populaire dans son appel au changement pacifique dans le cadre de la volonté du peuple».

Les participants à cette rencontre ont appelé «les institutions de l'Etat à protéger les citoyens dans la défense de leurs droits légitimes et à répondre aux revendications responsables du peuple qui est sorti dans toutes les villes de l'Algérie», rappelant «le droit constitutionnel

du peuple à la liberté d'expression et à manifester pour revendiquer ses droits», ajoute le communiqué.

Les participants ont rendu hommage à la personne décédée lors de ces marches, présentant leurs condoléances à sa famille et l'ensemble du peuple algérien, tout en exprimant leur compassion avec les blessés leur souhaitant prompt rétablissement. Ils ont convenu, à cet égard, de poursuivre ces rencontres consultatives à l'ombre de la conjoncture que vit le pays.

## Le président du Mouvement El Infitah dépose son dossier de candidature au Conseil constitutionnel

Le président du Mouvement El Infitah, Omar Bouacha, a déposé, hier au Conseil constitutionnel, son dossier de candidature à la présidentielle du 18 avril prochain. Dans une déclaration à la presse à l'issue du dépôt de son dossier, M. Bouacha a indiqué que son parti «a pu collecter plus de 60.000 formulaires signés par des citoyens et des militants du parti», s'engageant à «respecter le processus démocratique et l'alternance du pouvoir». A ce propos, il a appelé à «remettre le flambeau aux en-

fants de la génération de l'indépendance et à leur donner l'occasion de gérer le pays», ajoutant que «les Algériens ont déjà payé un lourd tribut hier et ne veulent plus revivre cette douloureuse expérience». Pour être éligible à la présidence de la République, le candidat doit jouir uniquement de la nationalité algérienne d'origine, ne jamais avoir possédé une autre nationalité, attester de la nationalité algérienne d'origine du père et de la mère et doit être de confession musulmane. Il doit également avoir

quarante (40) ans révolus au jour de l'élection, jouir de la plénitude de ses droits civils et politiques et attester de la nationalité algérienne d'origine unique du conjoint. Le candidat doit justifier d'une résidence permanente exclusive en Algérie durant un minimum de dix (10) années précédant le dépôt de la candidature, justifier de la participation à la Révolution du 1er Novembre 1954 pour les candidats nés avant juillet 1942 et justifier de la non implication des parents du candidat né après

juillet 1942, dans des actes hostiles à la révolution. Il doit également produire la déclaration publique du patrimoine mobilier et immobilier, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Algérie, outre un dossier administratif contenant les renseignements du postulant, ce dernier doit notamment présenter soit une liste comportant au moins 600 signatures individuelles de membres élus d'assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires et réparties, au moins, à travers 25 wilayas,

ou bien une liste comportant 60.000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. A noter que le Conseil Constitutionnel statue sur la validité des candidatures à la présidence de la République par décision, dans un délai de 10 jours francs, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature. L'acceptation ou le refus du dossier seront notifiés au concerné par une décision qui sera publiée au Journal officiel.

## Ali Benflis annonce sa décision de ne pas participer à la présidentielle du 18 avril

Le président du parti Talaie El Houriyat, Ali Benflis a annoncé, hier à Alger, sa décision de ne pas participer à l'élection présidentielle du 18 avril prochain. S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue au siège de son parti à l'issue d'une session extraordinaire de son bureau politique, M. Benflis a affirmé que «la conjoncture politique actuelle ne me permet pas de participer à la prochaine présidentielle», précisant que «cette conjoncture exige d'écouter la voix du peuple».

M. Benflis avait déclaré, mercredi, que son parti estimait que «la prochaine présidentielle est très importante pour l'Algérie, qu'il y participe ou pas», soulignant que «le peuple algérien est capable de régler ses problèmes dans la sérénité».

## Sit-in et marche des étudiants devant les facultés de médecine et de littérature d'Alger

Des centaines d'étudiants issus des facultés de Médecine et de Littérature à Ben Aknoun ont organisé hier des sit-in et improvisé une marche scandant notamment des slogans pour la dignité des étudiants et le changement politique. Ces étudiants des facultés de Médecine et de Littérature et du Droit ont scandé des slogans contre un nouveau mandat du président sortant, brandissant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: «marche pacifique», «Dignité, respect pour les étudiants», «libérez l'université», et «libérez l'Algérie».

Des étudiants auxquels se sont joints des jeunes ont improvisé une marche pacifique sur le chemin menant de Chevallier vers le complexe olympique Mohamed Boudiaf, perturbant ainsi momentanément la circulation automobile, tandis qu'un dispositif sécuritaire renforcé encadrait les lieux. Des sit-in et des marches d'étudiants similaires ont été par ailleurs organisés, dans d'autres wilayas du pays. Ces manifestations se sont déroulées en présence d'un dispositif sécuritaire imposant pour parer à tout dérapage. Ces marches se sont déroulées dans le calme.

## HYDROCARBURES: Guitouni: Plus d'efforts pour le développement de la digitalisation

Des efforts restent à consentir pour développer davantage la digitalisation du secteur des hydrocarbures en Algérie, même si «beaucoup de progrès» ont été réalisés, a affirmé dimanche à Alger le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni. «Nous avons certes fait beaucoup de progrès.

Je citerai en particulier la sismique à trois dimensions, le traitement sismique, le forage horizontal, les diagraphies, la modélisation de réservoir et le contrôle des installations.

Mais, force est de constater, qu'il nous reste beaucoup à faire dans le domaine d'imagerie du sous-sol, la maintenance préventive et l'optimisation des processus industriels et de gestion», a expliqué M. Guitouni, lors d'un «workshop» sur la digitalisation dans le secteur des hydrocarbures. Selon lui, une numérisation réussie dans les cœurs de métier comme la sismique ou la modélisation de réservoir, notamment, aidera à atteindre les objectifs du secteur de l'énergie. Ces objectifs consistent, a-t-il précisé, à améliorer le taux de succès de l'activité exploration, augmenter les réserves récupérables au niveau des gisements en exploitation, optimiser des chaînes gazières et pétrolières et d'en réduire les coûts d'exploitation, y compris dans l'aval et enfin contribuer à la protection de l'environnement.

## INDUSTRIE: Le Salon national inversé de la sous-traitance du 11 au 14 mars à Alger

Le Salon national inversé de la sous-traitance (Sanist) tiendra sa 5ème édition du 11 au 14 mars courant au Palais des expositions à Alger, a indiqué dimanche la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) dans un communiqué.

Cet événement, réservé exclusivement aux industriels et prestataires de services nationaux, vise essentiellement la promotion, le développement et la protection de la production nationale, note la même source.

Il permettra en particulier aux donneurs d'ordre de rencontrer de nouveaux receveurs d'ordres, d'accroître l'intégration économique industrielle nationale et de renforcer le tissu industriel par le développement des filières concernées.

Quant aux secteurs les plus représentés dans ce salon, le communiqué cite particulièrement la mécanique, la construction métallique, l'électricité, l'électronique, l'électroménager ainsi que les hydrocarbures, la pétrochimie, la sidérurgie, la métallurgie, les travaux publics et les transports.

Les entreprises activant dans le montage d'équipements et d'appareils sous le régime SKD/CKD recherchant des sous-traitants pour intégrer davantage leurs producteurs, seront largement présentes, souligne la Caci.

En marge de l'exposition, une série de conférences seront organisée sur les thématiques en relation avec la sous-traitance, ainsi que des rencontres d'affaires (B2B).

Le concept du salon inversé consiste à réunir d'un côté les exposants qui sont les acheteurs présentant leurs besoins en chats de produits, fournitures ou services et d'un autre côté les vendeurs qui viennent en visiteurs pour prendre connaissance des besoins des acheteurs.

Le Sanist 2019 est organisé par la Caci en partenariat avec la Société algérienne des foires et expositions (Sefex), la Bourse algérienne de sous-traitance et de Partenariat (BASTP) et l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI).

## YOUSFI:

# Les exportations générées par certains produits industriels de base atteindraient 500 millions de dollars en 2019

Les recettes des exportations de certains produits industriels de base devraient générer 500 millions de dollars au terme de l'exercice 2019, a indiqué dimanche à Alger le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Youfsi.

S'exprimant lors d'un point de presse à l'issue d'une journée d'information sur l'opération de collecte de peaux des sacrifices prévue pour l'Aïd El Adha 2019, M. Youfsi a affirmé qu'il y a certains secteurs clés de l'industrie de base qui contribuent à accroître les exportations hors hydrocarbures, «mise à part les secteurs de la pétrochimie et de l'agroalimentaire, qui se sont déjà positionnés sur les marchés extérieurs».

«Dans le secteur sidérurgique, les exportations à partir des trois complexes d'acier de Béthioua (Oran), Bellara (Jijel) et celui d'El Hadjar (Annaba), seulement, devraient dépasser 300 millions de dollars», a-t-il avancé, en ajoutant que le développement de l'acier implique aussi le développement des autres secteurs comme l'industrie minière pour avoir les minerais qui entrent dans sa composition.

«Cela nous permettrait d'accélérer l'exploitation des gisements miniers», a-t-il soutenu.

Il a également évoqué les exportations «des matériaux de construction et les produits électroniques et électroménagers» qui devraient dépasser chacun 100 millions de dollars.

Quand au secteur des textiles, le ministre table sur des recettes de 10 millions de dollars qui seront générées à partir des exportations effectuées par le complexe de textiles de Relizane.

Le ministre a insisté, par ailleurs, sur l'impératif de développer la sous-traitance, notamment dans les industries de base telles que la mécanique et l'automobile afin d'augmenter le taux d'intégration nationale dans les produits fabriqués localement.

A ce titre, le premier responsable du secteur de l'industrie a annoncé un projet de partenariat entre le groupe public des textiles et cuirs Gitex et certains producteurs de véhicules portant sur la production de 300.000 pièces dont des cousins et appuie-tête.

Il a souligné en outre que l'industrie électrique prend pleinement part au développement de l'industrie automobile, affirmant l'existence de plusieurs accords entre les industriels du secteur et les constructeurs automobiles.

Par contre, les exportations natio-



nales en cuirs, restent «modestes», n'excédant pas 10 millions de dollars, selon ses estimations.

Pour booster le secteur, le ministre a préconisé aux opérateurs du secteur, qui sont au nombre d'une trentaine, de s'organiser en association professionnelle en prenant exemple des opérateurs du secteur de l'agroalimentaire et bientôt le secteur mécanique qui compte se constituer bientôt en fédération.

Dans le même contexte, le premier responsable du secteur industriel a insisté sur la valorisation de la matière première, générée par l'abattage des ovins et des bovins notamment à l'occasion de l'Aïd el Adha, où l'Algérie subit chaque année une perte sèche faute d'organisation d'un système de collecte.

### Pas mois de 2,5 millions de peaux seront collectées à travers 48 wilayas durant l'Aïd 2019

Pour la prochaine fête de l'Aïd El Adha 2019, le ministre table sur 2,5 millions de peaux de mouton qui seront collectées à travers les 48 wilayas du pays, rappelant que l'année précédente, plus de 900.000 peaux de mouton ont été ramassées à travers six wilayas pilotes et près 400 tonnes de laines amassées.

Afin d'atteindre cet objectif, il a insisté sur la mobilisation des citoyens à travers des campagnes de sensibilisation ainsi

qui toutes les autorités locales et les directions de l'industrie des wilayas, les entreprises publiques et privés et les opérateurs économique activant dans le secteur.

Quant à la possibilité de lancer des filières de sous-traitance en Algérie, le ministre a estimé que le pays pourrait se placer comme un sous-traitant de cuir au lieu de se limiter à la première transformation.

Il assuré que la sous-traitance de cette matière première permettrait aux professionnels de la filière d'exporter des produits à forte valeur ajoutée vers l'Europe. Lors de cette rencontre, les participants des différents secteurs se sont accordés sur la nécessité de tirer profit de l'expérience déjà acquise durant l'Aïd précédent à travers une campagne de sensibilisation ciblant le citoyen afin de l'impliquer dans cette opération.

Il s'agit notamment d'assurer le respect des espaces réservés au dépôt des peaux de moutons et ne pas les mélanger avec les déchets ordinaires mais également d'enseigner aux citoyens la technique de dépeçage pour éviter de les abimer. Pour rappel, la première édition de l'opération de collecte de peaux des sacrifices a été lancée par le ministère de l'Industrie durant l'Aïd précédent à travers six (6) wilayas (Alger, Constantine, Jijel, Batna, Sétif et Oran).

## GAZ:

# L'Algérie abrite aujourd'hui la 1ère réunion du comité scientifique

L'Algérie abritera lundi à Boumerdès la première réunion du Comité scientifique de l'Institut de Recherche sur le Gaz, relevant du Forum des pays exportateurs de gaz, a annoncé dimanche à Alger le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni.

Intervenant lors d'un «workshop» sur la digitalisation du secteur des hydrocarbures, M. Guitouni a rappelé que les pays membres du GECF (Gas Exporting Countries Forum) avaient décidé, il y a plus d'une année d'entendre leur collaboration à la recherche scientifique et à la technique dans le domaine du gaz.

Le Forum avait adopté à l'unanimité la décision de créer, en Algérie, un Institut de recherche sur le Gaz

(GRI), lors du 4ème Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements du GECF, tenu le 24 novembre 2017 à Santa Cruz de la Sierra, en Bolivie, a-t-il précisé.

Le GECF est une organisation intergouvernementale créée lors de la 8ème session du Forum informel des mêmes pays, tenue à Moscou en décembre 2008. Il est actuellement composé de 12 pays: l'Algérie, Bolivie, Égypte, Guinée équatoriale, Iran, Libye, Nigeria, Qatar, Russie, Trinité-et-Tobago, Emirats arabes unis et le Venezuela, alors que l'Azerbaïdjan, l'Irak, le Kazakhstan, la Norvège, Oman, le Pérou et l'Angola ont le statut de membres observateurs. M. Guitouni a, par ailleurs, fait savoir que le workshop autour de la digi-

talisation dans le secteur des hydrocarbures, organisé par le groupe Sonatrach, s'inscrivait dans le cadre des préparatifs de la tenue de la première réunion du Comité scientifique de l'Institut de Recherche sur le Gaz.

A ce titre, M. Guitouni a indiqué que le choix du thème de la numérisation pour ce séminaire était tout à fait «judicieux», d'autant que la numérisation est en train de modifier profondément le paysage énergétique.

Se référant à l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le ministre a fait savoir que l'utilisation des technologies digitales existantes et émergentes pourrait augmenter les réserves mondiales techniquement récupérables de 3 % pour le pétrole et le gaz non conven-

tionnel. M. Guitouni a rappelé que l'étude de faisabilité qui fut à la base de la création de l'Institut de recherche du gaz avait également démontré que la numérisation des processus, l'analyse avancée des données, la robotique, l'automatisation et la connectivité peuvent conduire à dégager des plus-values substantielles. Pour sa part, le P-dg du groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour a indiqué que le groupe travaillait actuellement sur le déploiement d'une infrastructure HT (haute technologie) moderne avec la mise en place d'une application digitale, dont les effets seront mesurés au cours des prochaines années.

## ALGÉRIE - ETATS-UNIS: Nouvelle édition du Forum algéro-américain sur l'énergie jeudi à Houston

L'édition 2019 du Forum algéro-américain sur l'énergie se tiendra jeudi et vendredi prochains à Houston (Texas) sous le signe du renforcement des relations énergétiques entre les deux pays.

La rencontre sera axée cette année sur les possibilités d'accroître le partenariat énergétique entre l'Algérie et les Etats-Unis et de renforcer leurs liens commerciaux dans ce secteur stratégique, a indiqué Smail Chikhoune, président du Conseil d'affaires algéro-américain (USABC).

Organisée par USABC avec le soutien de l'ambassade d'Algérie à Washington, l'édition de cette année verra la participation de plusieurs responsables du secteur de l'énergie des deux pays.

Les organisateurs annoncent la participation du ministre de l'énergie, Mustapha Guitouni et des PDG des groupes Sonatrach et Sonelgaz, Abdelmoumen Ould kaddour et Mohamed Arkab.

La délégation algérienne comprendra également des responsables du secteur de l'énergie, comme le PDG d'Alnaft, Arezki Hocini, les vice-présidents de Sonatrach et les PDG de l'ENSP, l'ENTP, et l'ENAFOR.

Coté américain, il y aura la participation du sous-secrétaire adjoint à l'énergie chargé du pétrole et du gaz au département de l'Énergie américain, Shawn Bennet, des responsables du département d'Etat en charge de l'énergie et de plusieurs compagnies pétrolières américaines, à l'instar de la major pétrolière ExxonMobil, Anadarko et Air Products, a fait savoir M. Chikhoune.

L'édition de cette année sera aussi l'occasion pour exposer le fort potentiel de l'Algérie dans le domaine des hydrocarbures et de



plaider pour la relance de l'investissement énergétique américain en baisse depuis 2010.

A cet effet, les organisateurs ont prévu des présentations variées sur la stratégie de développement de la Sonatrach, ainsi que sur la nouvelle loi sur les hydrocarbures et les potentiels offshore, solaire et renouvelable de l'Algérie.

Les investissements des compagnies pétrolières américaines, dont la présence est notoire en Algérie, ont enregistré une baisse significative ces dernières années, reculant à 100 millions de dollars en 2015 après avoir atteint 600 millions de dollars en 2010, selon des chiffres déjà communiqués par le ministère de l'Énergie lors d'une édition précédente du Forum.

En parallèle, le Boom du gaz et du pétrole de schiste aux Etats-Unis a lourdement pesé sur les

exportations algériennes vers ce pays.

Grand partenaire énergétique de l'Algérie, les Etats-Unis sont présents dans le pays à travers une cinquantaine de compagnies pétrolières opérant essentiellement dans l'exploration et la production de brut telles qu'Anadarko, plus grand producteur de pétrole en Algérie parmi les partenaires de Sonatrach, BP-Amoco, Schlumberger, Amerada Hess et Haliburton.

ExxonMobil, premier groupe pétrolier américain, longtemps classé comme la plus grande capitalisation boursière mondiale est en discussion avec le groupe Sonatrach pour la création d'une joint-venture dans l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures.

Les deux groupes devraient poursuivre leurs discussions à Houston à l'occasion de ce Forum.

## INDUSTRIE: La première édition du Salon international de la ventilation, chauffage et climatisation du 4 au 7 mars à Alger

La première édition du salon international de la Ventilation, Chauffage et Climatisation (SIVECC) se tiendra du 4 au 7 mars courant à Alger avec la participation de quarante (40) exposants nationaux et étrangers versés dans ce secteur, ont indiqué samedi les organisateurs dans un communiqué.

Ce salon spécialisé est considéré comme «un rendez-vous exceptionnel» des professionnels du secteur qui seront réunis au Centre International des Conférences (CIC) d'Alger dans le but de répondre aux nouveaux besoins du marché local et de proposer toutes les nouvelles solutions en matière de ventilation, chauffage et climatisation, un secteur qui ne cesse d'enregistrer une demande de plus en plus croissante, a noté la même source.

Ainsi, de nombreuses innovations technologiques dans ce secteur sont à l'honneur durant cette première édition. En effet, plus de 4.000 visiteurs sont attendus durant les 4 jours de l'exposition, qui constitue une réelle opportunité d'échanges et de communication pour les institutions publiques et privées, les industriels et les professionnels du domaine, a-t-on ajouté.

Dans ce sens, les organisateurs ont fait savoir que la présence d'exposants étrangers permettra à tous les sociétés et organismes participants de tirer profit des dernières performances technologiques en vigueur sur le plan international.

Ce salon vise également à mettre en lumière tous les dispositifs industriels modernes et les nouvelles technologies intégrées et intelligentes dans ce secteur aidant à découvrir les solutions les plus optimisées. De nombreuses conférences seront animées par des experts nationaux et étrangers pour débattre les différentes thématiques liées à cette filière industrielle vitale, a conclu le communiqué.

## ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE M. Hasbelaoui s'entretient avec son homologue saoudien du renforcement de la coopération dans le domaine de la santé



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbelaoui a examiné, samedi à Djeddah (Arabie Saoudite) avec son homologue saoudien, Tawfiq Bin Fawzan Al Rabiah les voies et moyens de renforcement de la coopération dans le domaine de la santé, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue en marge du 4ème Sommet ministériel mondial sur la sécurité des patients qui se tient les 2 et 3 mars à Djeddah, M.

Hasbelaoui a évoqué «les voies et moyens de renforcement de la coopération dans le domaine de la santé entre les deux pays et l'examen de la possibilité d'élaborer un mémorandum d'entente et un accord entre les secteurs des deux pays», a précisé la même source. Le ministre devra animer, dimanche matin, une intervention dans laquelle il mettra en exergue «l'expérience de l'Algérie en matière de sécurité des patients».

Il aura également des rencontres avec ses homologues d'autres pays.

APS

## ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE: Sonatrach-Aramco: signature d'un avenant au contrat pour approvisionner la raffinerie d'Augusta

Un avenant au contrat d'approvisionnement en pétrole brut saoudien (Arabian light) de la raffinerie d'Augusta a été signé à Londres entre Saudi petroleum overseas limited (SPOL) relevant du groupe saoudien Aramco et Sonatrach raffinerie Italiana, a-t-on appris dimanche auprès du groupe Sonatrach.

Ce document a été signé à l'occasion d'une réunion tenue le 26 février dernier entre les deux groupes Sonatrach et Aramco au siège de SPOL, en marge du salon "International Petroleum Week" La cérémonie de signature a été rehaussée par la présence du P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Keddour et celui de Aramco, Amine Nacer.

Lors de cette réunion, les deux parties ont également évoqué les différentes opportunités de coopération dont l'approvisionnement de la raffi-



nerie de S-Oil (Corée) en Saharan Blend (le brut algérien). En outre, les responsables des deux groupes ont discuté des possibilités de coopération dans la commercialisation du gaz de pétrole liquéfié (GPL), ainsi que le développement des projets dans la pétrochimie.

Pour rappel, la raffinerie Augusta (Sicile) a été acquise par le groupe Sonatrach en 2018 à la faveur d'un accord conclu

avec ESSO Italiana (ex-filiale du groupe américain ExxonMobil). Cette transaction inclut également les trois terminaux pétroliers de Palerme, Naples et Augusta, ainsi que des participations dans des pipelines reliant la raffinerie aux différents terminaux.

Grâce à cette filiale italienne de raffinage de Sonatrach, dénommée "Sonatrach Raffineria Italiana Srl", le système de raffinage de Sonatrach

est, désormais, renforcé d'une capacité supplémentaire de 10 millions de tonnes/an.

Cette capacité de raffinage place cette raffinerie deuxième parmi les positions de Sonatrach en matière de capacités après la raffinerie de Skikda (16 millions de tonnes/an).

Cette même acquisition permettra à Sonatrach de combler son déficit local en gas oil et en essence et de vendre sur les marchés internationaux les produits excédentaires.

La raffinerie d'Augusta permettra de couvrir les déficits algériens en essences et en gas oil, et ce, même dans l'hypothèse d'un décalage de 2 années dans la mise en service des nouveaux projets de reforming de naphtha, du projet d'hydrocrackage de fuel à Skikda et de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud.

## CONSTANTINE : 48 livrets Hadj supplémentaires pour les plus de 70 ans

Quarante huit (48) livrets Hadj supplémentaires ont été octroyés aux personnes âgées de plus de 70 ans de la wilaya de Constantine ayant participé sans succès au tirage au sort pour le pèlerinage, a indiqué samedi le directeur de wilaya des affaires religieuses, Lakhdar Fanit.

«Le tirage au sort qui fait partie des 2000 livrets Hadj réservés à cette catégorie d'âge par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'échelle nationale a été effectué le 16 février.

Ce nombre qui bénéficiera à 48 futurs pèlerins s'ajoute aux 705 personnes retenues durant le premier tirage au sort effectué le 1er décembre passé», a indiqué le même responsable lors de la journée de sensibilisation des futurs hadjis, tenue à la mosquée Emir Abdelkader.

Le montant du hadj a été fixé à 525.000 DA incluant le transport aérien, est-il indiqué.

De son côté, le représentant de l'Office national du hadj, Mustapha Hidaoui, a indiqué que cette année, les mesures administratives du hadj ont été allégées avec le paiement en une seule fois et en un seul service du coût du hadj, avant de rappeler l'effort consenti par le ministère des Affaires religieuses et Wakfs dans l'accompagnement des hadjis. Aussi, 320 futures hadjis ont-ils bénéficié d'une visite médicale au niveau de la clinique de la cité Boumerzoug. La vaccination débutera dans «les prochains jours», a indiqué le chargé de l'opération Bilal Boudhera. Des simulations des rites du hadj ont été effectuées au cours de la rencontre qui sera suivie par des journées similaires dans toutes les dairas de la wilaya. Le départ du premier groupe de hadjis aux lieux saints de l'islam est programmé le 15 juin prochain, a-t-on indiqué.

## RELIZANE: Annulation de plus de 1.500 contrats de travail dans le cadre de l'opération de contrôle et d'assainissement des listes des bénéficiaires du DAIP

Pas moins de 1513 contrats de travail, signés entre 2016 à fin 2018 dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) dans la wilaya de Relizane, ont été annulés pour diverses causes, dont l'assainissement des listes des bénéficiaires, a-t-on appris auprès du directeur de l'emploi. Abdelatif Acimi a indiqué, à l'APS, que ces mesures entre dans le cadre de l'opération de contrôle et d'assainissement des listes des bénéficiaires du DAIP, expliquant que ces contrats, au profit de jeunes de différents niveaux d'instruction, ont été annulés pour diverses causes, notamment pour avoir bénéficié de postes d'emplois directs par voie de concours, ou pour poursuite des études aux universités et au niveau des instituts de formation, ou également pour avoir créé des entreprises dans le cadre des dispositifs d'emploi mis en place par l'Etat.

L'agence de l'emploi ainsi que l'inspection de travail de la wilaya mènent des opérations périodiques pour contrôler ceux ayant bénéficié de contrats d'emploi dans le strict respect des articles mentionnés dans les contrats signés, selon le même responsable.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits auprès de l'agence de wilaya de l'emploi de Relizane, durant l'année écoulée, s'élève à plus de 52.000 et celui des offres a atteint 1.787 postes seulement, a-t-on fait savoir de même source.

A souligner que l'agence de wilaya de l'emploi a procédé au placement de 8.125 demandeurs d'emploi durant l'année 2018 dont 6.828 dans le cadre du système classique, 975 dans le cadre du DAIP et 322 dans le cadre du contrat de travail aidé (CTA), a indiqué, à l'APS, le chargé de communication de cette agence, Abdelkader Douis.

## JJEL: Alimentation «d'ici l'été» de 6 communes à partir du barrage de Boussiaba

Six (06) communes situées à l'Est de Jjel seront alimentées en eau à partir du barrage de Boussiaba (El Milia) «d'ici l'été prochain», a annoncé samedi, le responsable de la cellule de communication de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE), Allal Mezouad.

L'opération de transfert des eaux à partir du barrage de Boussiaba au profit de 6 communes de la partie Est JJEL totalisant 200.000 habitants, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le pouvoirs publics visant l'amélioration des conditions de vie des populations à travers la prise en charge de leurs préoccupations stratégiques à leur tête l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP), a précisé à l'APS le même responsable.

L'ouvrage hydrique réalisé, il y a environ 3 ans à proximité de l'oued éponyme, à l'extrême sud-est d'El Milia, contribuera à partir de l'été prochain, à l'alimentation en eau potable des communes d'El Milia, Settara, Ghebala, Sidi Marouf, Ouled Rabah et Ouled Yahia, dans le cadre d'une importante opération de transfert des eaux à partir de ce barrage, a détaillé le même responsable.

Le système en question, devant améliorer «considérablement» l'alimentation en AEP des populations ciblées, comprend une station de traitement d'une capacité de 60.000m<sup>3</sup>/j, (07) stations de pompage, (07) réservoirs et l'équivalent de presque 53 km de conduites, a encore précisé M. Mezouad. Le barrage de Boussiaba,



assurera la triple fonction de remplissage du barrage de Béni Haroun dans la wilaya de Mila, la desserte de la zone industrielle de Bellara en eau brute et l'alimentation en eau potable des populations avoisinantes, a souligné le même responsable.

D'une capacité de 120 millions m<sup>3</sup>, le barrage de Boussiaba servira également au transfert d'un volume d'eau annuel de 40 millions de m<sup>3</sup> à l'autre retenue de Beni Haroun, dans la wilaya de Mila, et à l'alimentation en

eau de la zone de Bellara, à raison de 20 millions de m<sup>3</sup>/an, a-t-on fait savoir.

«La wilaya de Jjel qui a réussi la bataille de mobilisation de la ressource hydrique avec 5 barrages à son actif s'oriente vers le perfectionnement du mode de gestion de cette ressource vitale à travers le lancement de plusieurs opérations d'amélioration de gestion pour une meilleure exploitation au profit de toutes les populations», a souligné M. Mezouad.

## ENERGIE: Reprise du projet de réhabilitation du gazoduc Bejaia-Beni Mançour après 15 ans de blocage

Les travaux inhérents au projet de réhabilitation du gazoduc Bejaia-Béni mançour, sur une distance de 92 km, à l'arrêt depuis une quinzaine d'années à cause d'une opposition des riverains ont repris samedi, à hauteur de l'axe Tiibane, Souk-oufella et l'Akfadou, à 75 km au nord ouest de Bejaia, apprend-t-on de la wilaya.

«Hormis trois cas, toutes les oppositions ont été levées», selon la même source, qui précise, que ce dénouement va permettre à l'entreprise publique «Co-Sider» d'installer les canalisations requises,

et à la sonelgaz, le raccordement en gaz naturel de 15 localités, représentant plus de 140.000 habitants.

Les réseaux urbains et interurbains étant achevés pour la plupart et n'attendent que leur mise en service. La réhabilitation de cette canalisation d'une dimension de 20 pouces a été décidée en 2003 après des signes d'obsolescence avérés et qui s'est matérialisés par la réduction de la puissance disponible, qui depuis peine à dépasser 35 bars, a-t-on expliqué.

Il a souligné également qu'à l'achèvement de travaux dans un délai de 45

jours selon l'engagement fait au ministre de l'énergie, M. Mustapha Guitouni, lors de sa récente visite dans la wilaya, il se ra procéder immédiatement au raccordement de quelques 25.000 foyers avec une puissance d'alimentation pouvant aller jusqu'à 75 bars. Les oppositions sur le passage de la canalisation, portées par 274 familles, visiblement insatisfaites du niveau des indemnités qui leur ont été signifiées ont été levées après une multitude de rencontre avec les autorités locales, débouchant sur un terrain qui

visiblement a satisfait tout le monde.

Durant sa rencontre avec la société civile, la semaine dernière, M. Guitouni s'était montré offusqué par «le blocage qui se fait au détriment des citoyens et qui les empêche de jouir de cette énergie». Il faut dire, qu'un problème identique et de même nature (opposition d'un citoyen qui refuse de céder le passage), accable, un tronçon du réseau à Melbou, à l'extrémité Orientale de la wilaya et pour lequel, un appel à plus de conscience des opposants a été lancé.

## M'SILA: Des marchés de proximité délaissés, seront remis en exploitation

Des mesures seront «bientôt» prises afin d'exploiter sept marchés de proximité délaissés à travers les communes de la wilaya de M'sila, ayant fait l'objet d'actes de vandalisme, indiquent jeudi les services de wilaya.

La même source a précisé que ces marchés sont situés au chef-lieu de wilaya, Barhoum, Boussaâda, Sidi Amer et Ain El Hadjel, qui seront, soit transformés en structures relevant d'autres secteurs soit loués à de vrais vendeurs de fruits, légumes et viande.

En dépit de leur implantation au cœur des villes, ces marchés n'ont

pas suscité l'intérêt des commerçants, selon les services de la wilaya, qui ont fait état de leur intention d'exploiter ces marchés, de mettre fin au vandalisme et d'en faire une alternative aux commerçants informels qui occupent les rues et les lieux bondés de passants.

Les raisons du manque d'exploitation de ces marchés sont notamment dues à l'augmentation par certaines communes du prix de la location, contraignant les locataires à ne pas vouloir investir ce marché, alors que d'autres marchés ne sont pas encore raccordés aux différents réseaux, a souligné la même source.

Les services de la wilaya ont également rappelé que ces marchés, achevés en 2014, ont été financés dans le cadre des plans communaux de développement pour un montant total de 260 millions de dinars. Ces marchés qui comptent plus de 700 emplacements de vente de fruits et légumes, en plus d'espaces pour la vente de viande, ont été réalisés dans

le cadre d'un programme visant à rapprocher les marchés de proximité des consommateurs et à lutter contre le commerce parallèle, ont précisé les services de la wilaya.

## ALGER: Une campagne de don du sang à travers les établissements et centres de la solidarité nationale

La wilaya d'Alger a lancé, en coordination avec l'Agence nationale de sang (ANS), une campagne de don de sang, au profit du Centre de transfusion sanguine du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha Pacha, et ce, à travers les différents établissements et centres de solidarité nationale, a-t-on appris, samedi, d'un responsable de la Direction.

S'inscrivant dans le cadre d'une campagne nationale placée sous le slogan «Solidaire par mon sang» et lancée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, cette campagne, dont le coup d'envoi a été donné, jeudi dernier, depuis le Centre de l'enfance de Ben Aknoun et qui se poursuivra jusqu'au 28 mars, concernera les différents Centres de solidarité nationale dans la wilaya, a indiqué, à l'APS, Badis Belazzoug, Coordonnateur des programmes de développement, d'insertion et de solidarité au niveau de la Direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya d'Alger.

Les partenaires des centres et établissements de solidarité nationale dans la wilaya, parmi lesquels, des associations locales, différents organismes, des cellules de proximité, des partenaires sociaux et le grand public sont, poursuit M. Belazzoug, «appelés à contribuer et à participer, en force, pour mener à bien cette campagne nationale», en se rapprochant des centres du secteur, lesquels sont concernés par cette opération de solidarité.

La solidarité avec autrui, notamment les malades, à travers le don



de sang, est le signe plus noble de solidarité et d'entraide sociales, a-t-il dit, avant d'ajouter qu'il s'agit là, de sauver la vie de personnes, et de réitérer, par la même occasion, son appel à tous les citoyens pour se rapprocher des centres du secteur, voire même les établissements hospitaliers de don de sang.

Le Centre d'enfance de Ben Aknoun, a connu, au début de la campagne de sang, l'affluence de plus de 50 donneurs de sang.

Cette campagne est supervisée par des spécialistes du Centre de

transfusion sanguine relevant du CHU Mustapha Pacha qui accompagne la DAS, dans cette campagne, pour la 2ème année consécutive.

Le programme de la campagne, qui se déroulera les 7, 19 et 21 mars courant, concernera respectivement le Foyer pour personnes âgées de Sidi Moussa, l'École des jeunes sourds de Rouiba et le Centre pédagogique de Douéra, et ce, avant la clôture de cette initiative de solidarité, le 28 mars, au niveau du Centre pédagogique de Bologhine.

## SECOURISME: La sécurité des enfants, une priorité dans le programme «Un secouriste par famille»

La sécurité des enfants est un chapitre prioritaire dans le programme de formation «Un secouriste par famille», ont indiqué samedi à Oran les responsables de la Protection civile (PC) de la wilaya, lors d'une rencontre célébrant la journée mondiale de ce corps, sous le thème «La sécurité des enfants, notre responsabilité».

«Plusieurs notions en ce domaine sont déjà enseignées et le cursus sera davantage enrichi dans les sessions à venir», a précisé le médecin commandant Ahmed-Sofiane Bahlouli, chargé du suivi de ce programme auprès de la PC d'Oran.

«Les enfants sont plus exposés parce qu'ils n'ont pas la même perception du danger qu'ont les adultes», a expliqué Dr Bahlouli à la lumière des statistiques faisant ressortir, durant ces deux dernières années, une hausse du nombre d'enfants de moins de 15 ans victimes de traumatismes suite à un accident domestique ou de la route.

«En partant de ce



constat, la formation sera consolidée dans le domaine de la sécurité des enfants, car la prise en charge de cette catégorie diffère de celle des adultes», a-t-il ajouté, rappelant qu'à Oran 4.407 personnes ont été formés depuis le lancement du programme «Un secouriste par famille» il y a dix ans.

De nombreux enfants étaient présents à la célébration de cette journée mondiale, tenue au siège de la PC où ils ont suivi des séances d'information et de sensibilisation autour des «gestes qui sauvent».

Les visiteurs ont égale-

ment parcouru une exposition d'équipements de la PC, dont des embarcations pneumatiques, des camions anti-incendie et des ambulances médicalisées, avant d'assister à deux démonstrations d'intervention et sauvetage en situation d'incendie au sol (véhicule accidenté) et en hauteur (terrasse d'immeuble).

De son côté, le chef de service de la prévention, le capitaine Bachir Attou, a fait savoir que les moyens de la PC d'Oran seront renforcés avant la prochaine saison estivale par l'acquisition de dix postes de secours mobiles (mobil-homes) en

appoint aux 32 postes déjà opérationnels à travers différentes plages de la wilaya.

La célébration de cette journée s'est tenue en présence du wali, Mouloud Cherifi qui a rendu hommage à la mémoire des victimes du devoir, avant de mettre l'accent sur les efforts de l'Etat portant développement et modernisation des infrastructures de la PC.

Pour sa part, le directeur de la PC d'Oran, colonel Ahmed Mahmoudi a mis en exergue l'importance du thème de cette journée, «La sécurité des enfants, notre responsabilité», retenu par l'Organisation internationale de la protection civile dans le but de protéger et sensibiliser les enfants face aux risques.

La célébration a été clôturée par une cérémonie de remise de grades ainsi qu'un hommage à des retraités de la PC et la distribution de récompenses aux athlètes de l'association sportive de ce corps lauréats de différentes compétitions.

## OUARGLA: De nouvelles structures pour les unités d'intervention de la Protection civile

Les structures de la protection civile (PC) de la wilaya d'Ouargla viennent d'être renforcées par l'ouverture de deux nouvelles unités d'intervention au niveau des communes de Témacine et Mégarine, wilaya déléguée de Touggourt, (160 km Nord d'Ouargla), a-t-on appris samedi des responsables de cette institution.

Ces nouvelles installations seront également consolidées par la réception, en perspective, de deux autres structures similaires en cours de réalisation dans la commune de Hassi-benabdallah, périphérie d'Ouargla, et une autre dans la grande région de Touggourt, en vue de conférer plus d'efficacité aux activités d'intervention et de prise en charge des différents risques et accidents à travers le territoire de la wilaya, a indiqué le lieutenant-colonel, Belkacem Gheraïssi, en marge des festivités commémoratives de la journée mondiale de la protection civile.

Le même responsable qui a fait part, à cette occasion, du recrutement, ce mois de mars, de 40 agents pour le renforcement des unités de la PC de la wilaya, a rappelé la formation, l'année dernière, de plus de 4.455 secouristes volontaires de proximité (SVP) pour contribuer à la prise en charge des accidents domestiques et d'apporter d'aide et secours à leur entourage.

Il s'agit également de l'organisation, en coordination avec des entreprises, dans la même période des campagnes de sensibilisation sur les risques d'inondations, d'asphyxies et d'incendies.

M. Gheraïssi a indiqué que le secteur sera renforcé prochainement par l'introduction de la technique de «sauveteur» axé sur la géolocalisation des accidents pour assurer l'intervention urgente des services de la PC. Faisant le point sur les interventions de la PC au titre de l'année dernière, l'on relève 7.730 interventions dans différents accidents, ayant entraîné la mort de 30 victimes, et 727 blessés, en plus du sauvetage de 16 personnes asphyxiées par le monoxyde de carbone, et la destruction de 3.049 palmiers suite à des feux de forêts.

Placées sous le signe «la Protection des enfants, notre responsabilité», les activités marquant la célébration de la journée mondiale de la protection civile qui se poursuivront jusqu'au 6 mars à la maison de la culture «Moufidi Zakaria» de la ville d'Ouargla, visent à informer le grand public sur les efforts menés par le secteur pour faire face aux divers risques, catastrophes, et la protection de la santé humaine.

## MOSTAGANEM: Un enfant tué et deux adultes blessés dans un grave accident à Aïn Tedles



Un grave accident de la route, survenu samedi dans la commune d'Aïn Tedles, dans la wilaya de Mostaganem, a causé la mort d'un enfant et des blessures à deux autres personnes adultes, a-t-on appris de la direction locale de la protection civile.

Le drame s'est produit au niveau de la RN 90, au lieu-dit Benramdane, dans la commune d'Aïn Tedles quand un taxi assurant la ligne Mostaganem-Aïn Tedles a fauché un enfant de 10 ans et son père qui traversaient la route. L'enfant est décédé sur place alors que le père a été blessé. Le même véhicule a ensuite dérapé de la chaussée entraînant des blessures graves à la tête, à l'un de ses passagers.

La dépouille de l'enfant victime a été évacuée vers la morgue tandis que les blessés ont été transportés au service des urgences médico-chirurgicales de l'établissement hospitalier «Laadjal Belatrèche» de la ville d'Aïn Tedles pour subir les soins d'urgence nécessaires.

## FRANCE: Une centaine de migrants s'introduisent illégalement dans le port de Calais



Une centaine de migrants se sont introduits illégalement samedi dans le port de Calais, principal point de transit vers la Grande-Bretagne dans le nord de la France, et une cinquantaine ont réussi à grimper à bord d'un ferry, selon la préfecture.

Au moins 44 d'entre eux ont été interpellés et placés en garde à vue, tandis que plusieurs autres restaient cachés à bord du bateau, a-t-on précisé de même source. Les migrants, qui espéraient rejoindre le Royaume-Uni, ont pénétré dans l'enceinte du port entre 21h15 et 21h30 (20h15 et 20h30 GMT), rapporte l'AFP. «Une cinquantaine d'entre eux ont réussi à monter dans un ferry» de la compagnie DFDS, «en provenance de Douvres et qui venait d'accoster», empruntant une échelle d'entretien et profitant de la marée haute, a expliqué Jean-Philippe Vennin, sous-préfet de permanence pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais. «Deux des migrants sont tombés à l'eau et ont été rapidement repêchés par les sapeurs-pompiers», a-t-il ajouté. Intervenant à bord du bateau, les forces de l'ordre ont organisé «la sortie des véhicules, voitures et poids-lourds» et ont «ratissé le ferry».

## AUSTRALIE: L'Australie ferme ses portes aux condamnés pour violences domestiques

Les visiteurs reconnus coupables de violence envers des femmes et des enfants seront expulsés ou interdits d'entrée en Australie, a annoncé dimanche le ministre de l'Immigration David Coleman. Les nouvelles lois, entrées en vigueur jeudi, s'appuient sur la législation existante, privant de visa d'entrée les personnes condamnées à au moins un an de prison. «L'Australie ne tolère pas les auteurs de violences domestiques», a affirmé David Coleman dans un communiqué. «Si vous avez été reconnu coupable d'un crime violent contre des femmes ou des enfants, vous n'êtes pas les bienvenus dans ce pays», a-t-il souligné, en ajoutant qu'aucun seuil de peine minimale n'était requis.

## CHINE: 2 cycles de fortes pluies attendus dans le sud du pays

Les autorités météorologiques chinoises ont prévu dimanche deux nouveaux cycles de pluies diluviennes dans le sud de la Chine la semaine prochaine. De fortes précipitations devraient toucher certaines parties des provinces du Hunan, du Jiangxi, du Fujian et du Guangdong lundi et mardi, a déclaré le Centre météorologique national (CMN) dans un communiqué.

Le deuxième cycle de pluie débutera mercredi et durera trois jours. Les régions du cours inférieur du fleuve Yangtsé et du sud de la Chine seront affectées. Parallèlement, d'autres régions, dont les villes de Pékin et Tianjin et les provinces du Hebei, du Shanxi et du Shandong, seront enveloppées par le smog de dimanche à lundi, a déclaré le CMN.

De mardi à mercredi, un front froid dissipera le smog dans ces régions depuis le nord vers le sud.

## KENYA: Plus de 100.000 hectares de végétation ravagés par un gigantesque incendie au Mont Kenya

Plus de 100.000 hectares de végétations ont été détruits par un gigantesque incendie qui ravage depuis samedi dernier le grand parc de forêts du Mont Kenya, a déploré dimanche le ministre de l'environnement, Keriako Tobiko.

Quelque 555 éléments entre pompiers et militaires des Forces de Défense du Kenya (FDK) sont actuellement sur place pour lutter contre ce gigantesque incendie qui fait rage et qui se propage vite à cause de la hausse des températures et la force des vents, a ajouté le ministre cité par les médias locaux.

Le ministre a, par ailleurs, annoncé qu'un autre incendie a détruit plus de 700 hectares de végétation dans le parc national d'Aberdare.

L'incendie qui s'est déclaré depuis jeudi matin continue toujours de faire des ravages dans la région de Kamiruri, dans la station forestière de Ndaragua, a-t-il dit, assurant que des équipes des sapeurs pompiers appuyés par des volontaires et des agents de la station mènent une lutte acharnée pour circonscrire ce feu.

Il s'agit du 15<sup>e</sup> incendie de forêt depuis la déclaration de la saison des



feux en janvier 2019. Les saisons sèches de janvier à mars et d'août à septembre sont caractérisées par des températures élevées et une faible

humidité, faisant que les forêts et les prairies deviennent ternes et sèches, selon les services des parcs nationaux au Kenya (KWS).

## INDE: Le terminal 2 de l'aéroport de Bombay partiellement évacué après une alerte à la bombe

Le terminal 2 de l'aéroport international de Bombay en Inde a été partiellement évacué samedi après que les autorités aient reçu un appel d'alerte à la bombe «non spécifique» vers 11h du matin heure locale, ont annoncé les autorités de l'aéroport.

«Non spécifique» est un terme utilisé par les autorités lorsque l'appelant n'a pas précisé le lieu précis de la bombe dans son appel.

Les équipes de sécurité ont procédé à une perquisition des locaux, a précisé un responsable de l'aéroport.

«Les autorités de l'aéroport de Bombay ont reçu un appel vers 11h, menaçant de



faire exploser une bombe au terminal international dans les prochaines 12 heures. A la suite de cet appel, les bureaux de

ce responsable. L'appel de menace est en cours d'évaluation par un groupe d'évalués, qui a décidé d'évacuer les zones de départ et certaines autres zones du terminal 2, a-t-il ajouté.

Les opérations à l'aéroport de Bombay sont déjà fermées en raison des travaux d'entretien et de réparation de la piste actuellement en cours, qui ont débuté le 7 février et se termineront le 30 mars.

Dans le cadre des travaux de réparation, les deux pistes de l'aéroport ne fonctionnent pas de 11h00 à 17h00.

Les mardis, jeudis et samedis.

## ETATS-UNIS: Un avion s'écrase contre un building de 18 étages en Floride

Le pilote d'un petit avion publicitaire a trouvé la mort lorsque son appareil s'est écrasé contre un édifice de plusieurs étages en Floride, a rapporté samedi la presse américaine, soulignant qu'une centaine d'habitants ont été évacués.

Un petit avion s'est écrasé contre un

immeuble à Fort Lauderdale, en Floride, tuant le pilote, a annoncé la chaîne télévisée WPLG Local.

Selon cette dernière, l'incident a eu lieu vers 11h55 heure locale (16h55 UTC). L'aéronef, qui tirait une banderole aérienne publicitaire, s'est écrasé contre l'immeuble de 18 étages avant

que ses débris ne retombent à côté d'une piscine. «L'avion publicitaire s'est écrasé contre l'édifice entre les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> étages», a précisé le chef du service urbain des pompiers Stéphane Gollan, cité par la chaîne. Une centaine d'habitants ont été évacués, l'incident n'ayant pas fait de victimes parmi eux.

## INCENDIE AU SUD DE LA RUSSIE : 30 maisons ravagées



Un incendie gigantesque s'est déclaré, dans la nuit du vendredi au samedi, dans un village de la région du Daghestan au sud de la Russie, détruisant une trentaine de maisons sans faire de victimes, a indiqué samedi le ministre des Situations d'urgence.

«Selon les données préliminaires, environ 30 maisons et bâtiments ont été incendiés. Le feu s'est propagé sur une zone de 1500 mètres carrés et il est presque circonscrit», a rappelé le minis-

trère, ajoutant que la situation géographique du village situé à proximité d'un fleuve a favorisé l'expansion rapide de l'incendie à cause du vent.

Les autorités locales ont souligné qu'environ 1500 personnes avaient participé à l'extinction du feu, précisant que grâce à ces efforts soutenus des vies humaines ont été épargnées. L'incendie aurait été déclenché par un court-circuit, a souligné la même source.

## CLINIQUES PRIVÉES: Entre impératifs réglementaires et logique commerciale

Les établissements hospitaliers privés (EHP), dont le nombre ne cesse d'augmenter ces dernières années, obéissent plus à une logique commerciale qui assure leur pérennité, au prix d'énormes sacrifices financiers pour les malades, et parfois au mépris des impératifs réglementaires régissant leurs activités.

De 15 établissements de santé privés répartis à l'échelle nationale en 1993, l'Algérie compte aujourd'hui 208 cliniques privées, alors que presque autant sont en cours de réalisation, dont 31 fonctionnelles et 15 autres en chantier pour la seule capitale.

L'exercice à titre privé a été consacré par la loi 85-05 du 16 février 1985 tandis que la loi 88-204 du 3 mai 1988 a donné naissance aux cliniques privées, précise à l'APS, Dr Fawzi Benachenhou, directeur des structures de santé de proximité au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

D'autres textes réglementaires régissent les conditions d'ouverture, d'organisation et de fonctionnement de ces structures, ajoute-t-il, notant que toute clinique fait l'objet d'une visite de «conformité» avant le démarrage de ses activités afin de s'assurer du respect de la réglementation en matière notamment de construction, du nombre du personnel et de l'équipement engagés par le promoteur. Ces aspects devant être proportionnels aux disciplines que ce dernier envisage de développer, sachant qu'il est tenu d'offrir les spécialités de base, souligne-t-il. L'évolution de cette activité, devenue une nécessité incontournable, est encouragée afin d'élargir «les offres de soins» aux citoyens, souligne le même responsable, déplorant toutefois, l'absence d'une carte sanitaire de sorte à ce que l'implantation géographique de ces établissements soit la plus équilibrée possible: «Généralement, les EHP sont implantées dans les villes qui sont pourvues de CHU», fait-il remarquer.

Néanmoins, ce qui pose un plus sérieux problème, ce sont les diverses infractions à l'éthique médicale, à savoir les erreurs médicales, l'exercice illégal pour les praticiens, ainsi que le non-respect des règles d'hygiène, déplore ce responsable.

Soit, autant de motifs justifiant des mesures disciplinaires allant de la mise en demeure à la fermeture provisoire ou définitive de l'établissement, celle-ci ayant, jusque-là, rarement été appliquée afin de «préserver l'investissement consenti», note-t-il.

«Lorsqu'un patient décède dans une clinique, que sa famille porte l'affaire devant la justice et que celle-ci prononce une décision de fermeture définitive de la structure, nous l'exécutons», poursuit le même responsable, assurant que la nouvelle loi sanitaire «cadre davantage» la pratique de ces structures.

En 2018, trois cliniques privées ont fait l'objet de fermeture provisoire au niveau national, pour non-conformité à la réglementation, tandis qu'une d'entre elles a définitivement fermé ses portes sur demande de son propriétaire. A Alger, l'on dénombre un récent cas de fermeture, à titre conservatoire, à la suite du décès du chanteur connu, survenu début janvier lors d'une intervention chirurgicale.

Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances et causes de ce décès que des médias ont imputé à une surdose d'anesthésie.

«Ce décès a été très médiatisé car concernant un artiste connu, mais nous effectuons régulièrement des visites inopinées et des inspections dans ces établissements, souvent à



la suite de plaintes de patients.

En cas d'infractions établies, nous envoyons des rapports à la tutelle», explique Dr Yahia Zeroual, de la direction de la Santé et de la Population (DSP) d'Alger.

Quelques mois plus tôt, c'est la clinique d'accouchement de Dar El-Beida qui avait fait l'objet d'une décision de fermeture provisoire à la suite du décès d'un nourrisson, brûlé par une résistance chauffante.

Cette mesure a été ensuite définitive, l'établissement étant vétuste, informe-t-il, faisant savoir que les inspections sont généralement assurées par une vingtaine de praticiens inspecteurs.

Un nombre «insuffisant pour couvrir la totalité des cliniques activant h 24 dans l'Algérois».

Outre le non-respect des règles d'hygiène, périodiquement relevé, l'exercice illégal de la profession est une réalité établie dans la majorité des cliniques qui emploient des praticiens exerçant dans le secteur public, en violation de la nouvelle loi sanitaire prévoyant le gel de l'activité complémentaire.

«Les textes d'application de cette disposition n'étant toujours pas promulgués, la mesure est difficilement applicable, même si toutes les cliniques en ont été destinataires», souligne Dr Zeroual, déplorant aussi la difficulté de «prendre des sanctions» à l'encontre des praticiens mis en cause: «Ils doivent soit être pris en flagrant délit d'exercice illégal ou faire l'objet d'une dénonciation écrite de la part d'un patients».

Certains d'entre eux contournent l'interdit en signant le protocole opératoire usant des griffes de leurs collègues recrutés à titre permanent par la clinique, fait-il savoir, se souvenant de situations burlesques où certains praticiens «se sont enfilés en sautant de la fenêtre ou cachés dans les vestiaires» à l'arrivée des inspecteurs.

Tout en admettant que ce sont les rémunérations attractives que le secteur public n'offre pas qui motive cette pratique, le même responsable plaide pour «un salaire de base fixe et des rémunérations en fonction des actes chirurgicaux».

### Des prix totalement libres...

Les tarifs pratiqués par les cliniques privées «sont totalement libres, chacune d'elle les fixe selon ses propres paramètres, car il s'agit d'une activité libérale», expliquent les représentants du ministère de tutelle, notant que ce département «n'a rien à avoir» avec cette question: «Un accouchement par césarienne peut revenir à 120.000 DA dans un EHP et à 70.000 ou 80.000 DA dans

une autre», indique Dr Zeroual. S'il n'est pas évident de connaître la grille des tarifs arrêtée pour les actes chirurgicaux auprès des responsables des cliniques algéroises, ces derniers se contentent d'arguer «des différentes charges» qui leur incombent pour les justifier.

Néanmoins, un accord tacite semble exister entre eux quant au seuil des consultations lequel est fixé à 2.000 DA.

Par ailleurs, la majorité d'entre elles emploie des «cabinards» (privés) qui leur fournissent leurs propres patients évoquant les insuffisances du secteur public.

De la sorte, le suivi des malades n'est pas rompu.

Le coût de l'opération revient moins cher pour le malade, lorsque le praticien est directement payé par la clinique, explique-t-on au niveau de ces établissements.

«Chaque intervention est différente, selon la durée du bloc opératoire et du séjour postopératoire.

Nous ignorons combien perçoit le praticien lorsqu'il est directement payé par le malade alors qu'avant, on encaissait la totalité de la facture puis on payait le médecin», explique la gérante d'une clinique à Hydra, s'insurgeant contre le fait que «c'est désormais le médecin qui dicte au malade pour quelle clinique opter».

Quoi qu'il en soit, le patient demeure le principal pénalisé car contraint de payer rubis sur l'ongle une prise en charge dont il ne se réjouit pas toujours, comme le démontrent les plaintes que les malades portent périodiquement à la connaissance de leurs proches et entourage.

«J'ai une parente qui a été opérée, chèrement et sans succès, par un médecin dans une clinique privée.

Ce dernier a refusé de continuer à la prendre en charge et de rectifier son erreur, il a fallu que j'intervienne pour qu'il le fasse dans l'hôpital où il exerce également», raconte Malika, employée administrative dans un CHU d'Alger. Pour une délicate intervention de pontage du cœur, une autre clinique à Hydra a facturé 4,5 millions de DA à un sexagénaire originaire de Constantine, dont la famille a cotisé pour réunir la somme.

«Nous n'avons pas d'autre choix car ça urge», explique l'un des fils qui estime que «l'essentiel est que tout se passe bien».

Pour une hospitalisation de deux jours, une intervention pour des problèmes de fibromes a coûté 100.000 DA à Fatma-Zohra, la quarantaine.

L'ayant subie dans une clinique à El-Biar, elle en est sortie «très satisfait» grâce à une prise en charge de qualité et un strict respect de l'hygiène».

## Plaidoyers pour la contractualisation avec la Sécurité sociale

«Tant que la question de la contractualisation avec la Sécurité sociale n'est pas réglée, les tarifs pratiqués par les privés demeureront libres. Il faut un système de santé unique pour le public et le privé, une réglementation qui fasse le pont entre les deux secteurs ainsi qu'une nomenclature des actes chirurgicaux», suggère le Dr Zeroual.

Déplorant l'absence de «concertation» entre le secteur privé et la CNAS, hormis pour l'hémodialyse et les maladies cardiovasculaires pour les cotisants, il salue l'intervention du ministère de la Solidarité nationale pour la prise en charge des non assurés.

«Même si l'activité médicale ne peut pas être administrée, la Sécurité sociale doit se pencher sur la question de la contractualisation dans les hôpitaux», (organisation des relations entre les hôpitaux, la Sécurité sociale et les directions de l'Action sociale, tout en préservant la gratuité des soins), recommande le Président de l'Ordre national des médecins, M. Mohamed Berkani Bekkat, réitérant également sa revendication inhérente à l'annulation du forfait hospitalier. Il préconise, par ailleurs, une nomenclature des actes médicaux pour le privé de sorte à élargir la palette des remboursements, dès lors que le citoyen cotise».

Et d'interpeller l'Etat afin de jouer son «rôle régali» s'agissant des irrégularités et autres défaillances enregistrées dans les cliniques privées.

## PHARMACIE: Le SNAPO appelle à accélérer la publication de la liste des psychotropes

Le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO) a appelé, samedi à Alger, à l'accélération de la publication de la liste des psychotropes destinés à des fins sanitaires dans le but de protéger le pharmacien et le malade.

A l'occasion d'une rencontre intitulée «les psychotropes dans l'officine, les nouveautés dans le domaine législatif et la révision de la loi 04-18», le président du SNAPO, Dr.

Messaoud Belabri a affirmé que le pharmacien s'est retrouvé ces dernières années entre «le marteau et l'enclume», notamment avec la vente de médicaments non inscrits dans la liste de psychotropes, à l'instar du Prégabaline classée par la justice comme substance psychotrope, ce qui a entraîné, a-t-il dit, «l'emprisonnement de plusieurs pharmaciens ayant vendu ces produits dans plusieurs régions du pays».

Le ministère de la santé a élaboré des textes de loi pour actualiser cette liste qui pose toujours «problème aux pharmaciens au point où certains d'entre eux refusent de vendre ces produits en raison des pratiques qui ont causé l'emprisonnement de certains», a souligné le même responsable. Ce «vide juridique» dans la gestion des psychotropes destinés à des fins sanitaires et l'absence d'une liste détaillée de ces produits, a contribué à l'enregistrement de plusieurs lacunes sur le terrain et à l'emprisonnement du pharmacien sans que ce dernier soit impliqué», a ajouté M. Belabri. Rappelant certaines dispositions de la loi 04-18 du 25 décembre 2004 régissant les psychotropes, le président du SNAPO a affirmé le ministère de la santé avait promulgué en 2015 dans le journal officiel, un décret relatif à ces produits, sans la publication de la liste nominative de ces produits, qui en dépit de sa présentation au Conseil de déontologie et à la Gendarmerie nationale mais certains juges «ne respectent pas cette liste».

Le Chef de service psychiatrie-addictologie à l'établissement hospitalier spécialisé de Blida, le Pr. Nadir Bourbon a évoqué les indications thérapeutiques des psychotropes, relevant, à ce propos, que le taux d'atteinte des maladies psychiatriques variait de 10 à 15%.

Ces maladies sont appelées à augmenter au sein de toutes les sociétés, ce qui exige des pouvoirs publics de les réglementer et de promulguer des lois concernant leur gestion afin d'éviter toutes mauvaises utilisations».

Il a précisé que «ces médicaments sont classés par L'Organisation mondiale de la santé (OMS) parmi les médicaments destinés au traitement du système nerveux, selon leur composition chimique et efficacité thérapeutique, expliquant que l'addiction à ces médicaments est due à plusieurs facteurs psychique, social et environnemental».

Par ailleurs, le Pr Bourbon a appelé les médecins à ne pas prescrire plus de deux ou trois médicaments dans la même ordonnance, vu leur effets secondaires dangereux.

Pour sa part, maître Billal Nechar (avocat) a expliqué les lois en vigueur applicables en cas d'infraction dans l'utilisation des psychotropes, notamment le Code pénal, appelant, dans ce cadre, les pharmaciens à faire preuve de vigilance et au contrôle minutieux des ordonnances médicales falsifiées pour éviter toute poursuite judiciaire.

# LES PROTÉINES NOS ALLIÉES MINCEUR !

*Pour perdre du poids, nous sommes nombreux à vouloir éliminer des aliments de nos assiettes, ou encore à consommer certains aliments en plus grande quantité. C'est le cas avec les régimes hyperprotéinés. Les protéines aident-elles vraiment à perdre du poids ?*



Indiscutablement. C'est d'ailleurs ce qui fait le succès des régimes hyperprotéinés du type Dukan. On trouve principalement les protéines dans les œufs, les viandes, les poissons, coquillages et crustacés, les légumineuses, les céréales complètes, les noix et graines.

Elles sont très rassasiantes et coupe-faim : elles calment la faim tout de suite et pour longtemps.

Elles sont brûle-grasses : plus on mange de protéines, moins on mange de sucre et de gras. De ce fait, le corps doit brûler les graisses stockées s'il dispose de moins de sucre.

## Elles bâtissent le muscle et sont stimulantes

Elles procurent une sensation anti fatigue, de bien-être, de dynamisme. En plus, un excès de protéines n'est pas stocké, un excès de sucre un peu plus, un excès de gras l'est presque entièrement.

Elles sont compliquées à absorber : même si elles ont la même valeur calorique que les sucres, soit 4 cal/g, le corps doit brûler beaucoup plus de calories pour les digérer. C'est ce qu'on

appelle l'effet thermique des aliments, chaque repas devrait apporter au minimum 20 g de protéines, soit 3 x 20 = 60 g de protéines par jour.

En dehors de tout objectif minceur, chaque repas devrait apporter au minimum 20 g de protéines, soit 3 x 20 = 60 g de protéines par jour.

## On trouve 20 g de protéines dans :

100 g de viande  
100 g de poisson  
2 à 3 œufs  
80 g de fromage  
4 yaourts  
6 petits suisses  
250 g de fromage blanc  
620 ml de lait  
150 g de tofu  
100 g de céréales complètes + 50 g de légumineuses  
100 g de fruits oléagineux + 50 g de légumineuses  
200 g de pain complet + 50 g de légumineuses.

## Les meilleurs aliments brûle-graisse

Vous en avez marre des graisses persistantes au niveau du ventre et de la culotte de cheval ? Il existe des aliments permettant de les éliminer, et d'autre qui les favorisent. Quels sont les aliments qui brûlent au mieux les graisses ?

Dans la catégorie viandes et poissons, ce sont à la fois les aliments très maigres (sans graisses) Et très riches en protéines. Le top 10 : blanc de poulet, cabillaud, bacon (pas les lardons...), coquille Saint-Jacques, dinde, thon, jambon cuit, viande de grisons, tolu, fromage blanc (ou yaourt ou petit-suisse) maigre. Dans la catégorie légumes et céréales, ce sont les aliments riches en actifs brûle-graisses (vitamines, minéraux...) sans lesquels la combustion serait impossible : artichaut, endive, asperge, aubergine, carotte,

céleri, champignons, chou, haricots verts, poivron, quinoa. Pour les fruits, visez les agrumes : élementine, orange, pamplemousse, citron, possèdent un IG bas, peu de sucre et des pectines, véritables pièges à graisses et sucre.

Quant aux supers alliés, pensez cacao maigre (poudre), cannelle, curcuma, gingembre, poivre noir, piment, raifort et moutarde : certains renferment des antioxydants ou de la capsaïcine brûle-graisses, d'autres des glucosinolates traqueuses de graisses jusque dans les adipocytes (cellules graisseuses). Dans l'ensemble, ils réveillent les enzymes qui éliminent les graisses et augmentent de 20 % le métabolisme après le repas. Même si c'est temporaire, cela vaut le coup !

## LE TOP 10 DES ALIMENTS STOCKE-GRAISSES

**La mayonnaise**  
**Les croissants aux amandes**  
**Les saucisses**  
**Les fritures**  
**Les barres chocolatées**  
**Le tarama**  
**La crème brûlée**  
**Les quiches**  
**Les crèmes glacées**

## MINCEUR : LES PÂTES NE SONT PAS INTERDITES

Vous voulez mincir. Vous pensez que pour cela vous ne devez manger que des fruits et des légumes ? Faux ! Il est possible de maigrir en continuant de se faire plaisir. Les pâtes ne seront désormais plus bannies de vos assiettes lors de votre régime.

Contrairement aux idées reçues, « pâtes » n'est pas un gros mot quand on cherche à mincir. Au dente, elles obligent à mâcher et à manger lentement. En plus, elles calent comme aucun autre aliment riches en sucres lents (IG bas) et en fibres (si elles sont complètes), elles apportent aussi de l'amidon résistant, précieux pour équilibrer la glycémie et éviter les fringales. Leur indice de satiété (IS) est bon. L'immense majorité des consommateurs réguliers de pâtes ont une ligne de spaghetti : les Italiens sont, juste après les Français, les Européens les plus minces ! Le secret : les pâtes seront systématiquement accompagnées de légumes et de protéines maigres (moules, thon, poisson, viande).

**Les meilleures pâtes pour se caler**  
Du meilleur au moins bon IS :  
Les pâtes sèches aux œufs. Exemple : pâtes sèches alsaciennes (rayon épicerie).

Les pâtes sèches complètes. Exemple : spaghettis complets (rayon épicerie).  
Les pâtes sèches classiques. Exemple : spaghettis (rayon épicerie).  
Les pâtes fraîches. Exemple : tagliatelles fraîches (rayon frais).

### Ce qu'un plat de pâtes minceur doit contenir (par personne)

- Des pâtes : 60 g de sèches (ou 100 g de fraîches)
- Des légumes (tomates, courgettes, chou, petits pois, carottes...) et des champignons : 100 g (l'équivalent d'un bol plein)
- De la viande, du jambon ou du poisson : 150 g (dans les pâtes ou à côté)
- De la sauce (légère) : entre 1 et 3 cuillerées à soupe Et (facultatif) :
  - Sel, poivre, muscade ou autres épices
  - Cube bouillon (bio) et autres aromes
  - Herbes (ciboulette, persil, basilic...)
  - Huile (olive, noix...) : 1 cuillerée à soupe



## RHINITE ALLERGIQUE : COMMENT LUTTER CONTRE LA FATIGUE

Non, vous n'êtes pas une petite nature ! Entre le besoin de se moucher, les éternuements, les démangeaisons, le nez bouché, il est difficile de bien se reposer. Et aux nuits peu réparatrices s'ajoute une fatigue due à l'allergie elle-même. Il n'est donc pas étonnant d'avoir l'impression d'être à plat.

En automédication

- Prendre rendez-vous chez un ostéopathe dont les manipulations faciliteront le drainage de votre nez. Après une période de 48 à 72 h où les écoulements peuvent être exacerbés, vous devriez être soulagé et mieux dormir. Ayant moins à lutter pour combattre votre crise d'allergie, vous vous sentirez moins fatigué.

- Une séance d'acupuncture peut aussi aider en libérant des endorphines, des hormones qui apportent une sensation de bien-être et redonnent de l'énergie.

### Les comportements à adopter

- Je remplis mon assiette de fruits et légumes de saison, riches en vitamine C (tomate) et en antioxydants. La réaction allergique provoque en effet une inflammation qui elle-même génère la fabrication de radicaux libres, agressifs pour les cellules de l'organisme.

- Je teste la suppression des laitages pendant 3 semaines pour détecter complètement mon organisme. Chez certaines personnes les produits laitiers jouent le rôle d'irritant et aggravent les crises. Ensuite, réintroduisez-les progressivement jusqu'à la dose que vous pouvez tolérer sans voir réapparaître vos symptômes.

### Je consulte quand ?

Quand mon nez bouché m'empêche vraiment de dormir.

### Je préviens les récurrences

Je mise sur l'association magnésium/ginseng, cette plante dite adaptogène, augmente la résistance et la vitalité de l'organisme en l'aider à s'adapter aux différentes agressions (stress, virus, fatigue...). En cure d'un mois, vous avez le choix entre Bryssidyn® (1 à 2 gélules par jour, le matin ou le midi, avec un verre d'eau), Gerimax® (1 comprimé effervescent par jour, dans un grand verre d'eau, après le repas le matin ou le midi), Normalite 1000® (1 à 2 gélules par jour)...

# ALLERGIES SAISONNIÈRES : 4 REMÈDES NATURELS À AVOIR SOUS LA MAIN

Le printemps arrive avec son cortège de petits soucis saisonniers : nez qui coule, yeux qui piquent, gorge qui démange... Cette année, soyez prêt à affronter les allergies printanières avec ces remèdes maison.

## Une tisane d'ortie et de menthe poivrée

L'ortie n'est pas une plante d'emblée engageante mais c'est pourtant une des plantes les plus incroyables qui peut tout à la fois soulager les douleurs de l'arthrite, aider à lutter contre les insomnies et, bien entendu, à combattre les allergies saisonnières. La menthe poivrée quant à elle contient un type de qui peut aider à inhiber l'activité et la sécrétion des enzymes comme l'histamine qui provoque la réponse inflammatoire quand on est en contact avec l'allergène. La recette maison : mettez 1 cuillère à café de menthe séchée ou ¼ tasse de menthe fraîche hâchée et 1 cuillère à café de feuilles d'ortie séchées dans une tasse. Couvrez d'eau bouillante et laissez infuser 15 mn. Ajoutez une petite cuillère de miel pour le goût (facultatif). A boire deux fois par jour.

## Un jus d'agrumes frais

Cette boisson extrêmement riche en vitamine C va vous aider à fournir de l'énergie à votre système immunitaire, particulièrement sollicité lorsqu'il est en contact avec les allergènes. En outre, la vitamine C a une action anti-histaminique naturelle en bloquant la sécrétion de l'histamine par les globules blancs.

La recette maison : pressez le jus d'un demi-citron et de 2 oranges. Réfrigérez pendant quelques heures. Avant de boire ce jus d'agrumes, ajoutez une cuillère à soupe de miel bio produit dans votre région. Cela vous aidera à renforcer votre immunité contre les pollens que vos muqueuses nasales vont croi-



ser dans les jours qui viennent.

## Un jus d'oignon

Aussi peu appétissant que cela puisse paraître, le jus d'oignon est un remède efficace pour lutter contre la rhinite allergique (d'ailleurs en homéopathie le remède Allium cepa utilisé pour le nez qui coule est issu de l'oignon). L'oignon est en effet constitué de composés sulfurés aux propriétés anti-inflammatoires et est riche en vitamine C, dont on vient de vous vanter les vertus. La recette maison : émincez un oignon rouge et faites infuser dans un litre d'eau minérale pendant 8 à 12 heures. La boisson peut être conservée pendant quatre jours au réfrigérateur : buvez-en une à deux fois par jour. Si le goût vous rebute, vous pouvez ajouter une cuillère à café de miel dans chaque verre.

Un en-cas pommes-noix

Ce mélange de fruits frais et secs va vous permettre de soulager les symptômes de l'allergie. Riches en magnésium, les noix aident à réduire les accès de toux ou de respiration sifflante et leur teneur en vitamine E protège votre corps contre les réactions face aux allergènes. Les pommes (comme les oignons) contiennent de la quercétine, un flavonoïde qui réduit la production d'histamine (donc diminue les réactions allergiques).

La recette maison : hâchez une poignée de noix et coupez la pomme en petits morceaux. Placez le tout dans un sac plastique ou une boîte hermétique et mélangez bien. En période d'allergie, ce petit en-cas remplacera avantageusement le cookie de 1h ou la barre chocolatée de 17h !

# ALLERGIE RESPIRATOIRE : VOTRE TRAITEMENT PERSONNEL

Pour échapper aux symptômes gênants et parfois très irritants de l'allergie respiratoire, une bonne hygiène de vie est indispensable. Mieux-être garanti !

## Allergies respiratoires : un diagnostic adapté

Pendant longtemps, nous avons donné aux familles des quantités de conseils pour qu'elles préparent la venue de leur enfant dans les meilleures conditions, explique le Dr Florence Trébuchon, allergologue. On disait aux femmes enceintes : pas de chat à la maison, faites la chasse aux acariens, ne donnez pas du lait trop tôt...

On pense aujourd'hui qu'il existe différents profils génétiques, et que ces attitudes peuvent être favorables ou non selon le type de profil.

Dans le doute, nous évitons de préférer de véritables dikits qui vont rendre la vie des gens impossible, précise encore le Dr Trébuchon.

## Les spécialistes en restent donc à des conseils très simples.

Ayez un environnement globalement sain (ménage et aération L), évitez de trop solliciter le système immunitaire de bébé tant qu'il est immature, donc halte aux diversifications alimentaires précoces, et ne fumez pas.



## Allergies respiratoires : si les symptômes sont modérés

Si les symptômes sont ponctuels et modérés, faites des rinçages réguliers du nez avec du sérum physiologique ou marin adouci, faites des rinçages réguliers du nez avec du sérum physiologique ou marin adouci, faites des rinçages réguliers du nez avec du sérum physiologique ou marin adouci, faites des rinçages réguliers du nez avec du sérum physiologique ou marin adouci.

saye l'homéopathie (Rhinallergy®). Vous pouvez aussi tenter la photothérapie nasale : un petit appareil semble réduire l'écoulement nasal et l'inflammation de la muqueuse (Allergolux ou Bionase).

## Allergies respiratoires : si les symptômes durent

Si les symptômes durent et sont très gênants, la visite chez un spécialiste s'impose. Dans certains cas, la désensibilisation sera proposée d'emblée. Dans d'autres, l'allergologue essaiera d'abord d'équilibrer les allergies au moyen d'antihistaminiques ou de corticoïdes oraux. Ce qui nécessitera un suivi, donc souvent plusieurs consultations à envisager.

## Allergies respiratoires : si les symptômes sont gênants

Si les symptômes sont ponctuels mais gênants, de nombreux antihistaminiques sont en vente libre (Claritin®, Zyrtec®, Réactine®...). Ils peuvent suffire.

Sinon, votre médecin vous prescrira en plus des corticoïdes nasaux (Nasonex®, Nasacort®, Flonase®...), du cromoglycate sodique à pulvériser dans l'oeil, voire des vasoconstricteurs locaux durant quelques jours.

## NIGERIA: La justice juge «illégale» l'arrestation puis l'expulsion de séparatistes camerounais

Une cour de justice nigérienne a jugé «illégale et anti-constitutionnelle» l'arrestation puis l'expulsion de séparatistes camerounais qui avaient obtenu le droit d'asile au Nigeria, ont rapporté dimanche des médias locaux, citant leurs avocats. «Le juge Chikere a déclaré que l'arrestation et la détention de douze plaignants était illégale» dans un jugement rendu dans la semaine à Abuja, peut-on lire dans un communiqué du cabinet Falana and Falana, repris par des médias.

«Concernant l'expulsion de ces douze détenus ainsi que 35 autres du Nigeria vers le Cameroun (...) le juge a déclaré qu'elle était illégale et anti-constitutionnelle», note le communiqué, soulignant que l'Etat nigérien devrait s'assurer qu'ils puissent être renvoyés au Nigeria. Interpellés à Abuja début janvier dernier par les services de renseignement nigériens, 47 leaders du mouvement séparatiste anglophone camerounais, dont leur président autoproclamé Julius Ayuk Tabe, ont été transférés à Yaoundé le 26 janvier.

Il «n'existe aucun accord d'extradition» entre les deux pays, ont plusieurs fois plaidé au Cameroun les avocats des prisonniers.

Pour dix d'entre eux, dont Tabe, président autoproclamé de l'Ambazonie - nom donné par les séparatistes à un Cameroun anglophone indépendant dont ils souhaitent l'avènement -, un procès pour «terrorisme» et «sécession» s'est ouvert début décembre dernier au Cameroun.

## EGYPTE: Prison confirmée pour l'ex-chef de l'Autorité anticorruption

Une Cour d'appel militaire a confirmé dimanche la peine de cinq ans de prison à l'encontre de l'ex-président de l'Autorité égyptienne anticorruption, Hicham Geneina, pour avoir suggéré l'existence de «documents secrets compromettants» pour l'Etat. M. Geneina avait été condamné en avril 2018 à cinq ans de prison, deux mois après son arrestation à la suite d'une interview dans le Huffpost Arabi, la version arabe du site américain d'informations, pour «diffusion d'informations visant à nuire à l'armée». Selon son avocat, Me Ali Taha, M. Geneina peut encore se pourvoir en cassation. Au moment des faits, Hicham Geneina, grand pourfendeur de la corruption, était l'un des principaux responsables de la campagne présidentielle de Sami Anan, ancien chef d'état-major, qui avait annoncé sa candidature face au président Abdel Fattah el-Sissi pour l'élection de mars 2018, et qui a été arrêté par l'armée.

M. al Sissi a remporté ce scrutin présidentiel avec 97,08% des voix. Dans son interview, M. Geneina avait affirmé que les documents, que M. Anan aurait eu en sa possession, «tournent autour des événements politiques et crises traversés par la société égyptienne» depuis la révolte de janvier 2011 qui a provoqué la chute du président Hosni Moubarak.

Il avait ajouté que ces documents se trouvaient «en lieu sûr» à l'étranger et pouvaient être publiés si on s'en prenait à M. Anan. En 2016, M. Geneina, magistrat de formation, avait été démis de l'Autorité de contrôle des comptes publics par M. al Sissi après avoir chiffré à 60 milliards d'euros le coût de la corruption publique entre 2012 et 2015. Il avait alors été accusé de «diffusion de fausses informations». Le journaliste qui a réalisé l'interview, Moataz Wadnan, également en détention, n'a pas encore été jugé.

## MALAWI: Une crise alimentaire «évitée» grâce à l'assistance humanitaire

Une crise alimentaire «a pu être évitée» au Malawi grâce à l'assistance humanitaire, s'est félicité samedi le responsable des affaires humanitaires de l'ONU, Mark Lowcock à l'issue d'une visite de deux jours, réclamant des mesures pour s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire qui affecte le pays.

«Avec une crise alimentaire immédiate évitée, il est tentant de relâcher nos efforts. Mais il faut agir pour s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire chronique au Malawi», a déclaré M. Lowcock dans un communiqué de presse repris par des médias.

«Diversifier l'économie agricole, adopter des politiques plus favorables aux marchés, renforcer la résilience pour faire face aux changements climatiques et aux sécheresses récurrentes, et également renforcer encore le système de protection sociale sont de véritables priorités», ajoute le document publié par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

«Nous devons également continuer à fournir une assistance humanitaire en fonction des besoins pour le reste de la période de soudure, afin de donner aux personnes les plus vulnérables les meilleures chances de récupérer».

Dix (10) millions de dollars du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) ont été débloqués après des prévisions à la fin de l'année dernière indiquant que 3,3 millions de personnes seraient en situation d'inséc-



rité alimentaire grave au Malawi entre janvier et mars. Grâce à ces fonds, le Programme alimentaire mondial, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour la population seront en mesure d'aider plus de 683.000 personnes dans neuf districts pendant six mois. «Les ressources du CERF sont

particulièrement axées sur les femmes et les filles, qui, nous le savons, sont particulièrement vulnérables en période d'insécurité alimentaire.

J'ai rencontré des femmes qui n'avaient pas pu nourrir leurs enfants mais qui peuvent maintenant les envoyer à l'école pour apprendre le ventre plein, grâce à cette aide», a poursuivi le responsable onusien.

## RD CONGO: Manifestation à Goma après la mort de six personnes

Plusieurs personnes ont manifesté dimanche à Goma dans l'est de la République démocratique du Congo contre l'assassinat de cinq civils et un militaire par des «bandits armés», selon les autorités.

«On vient de procéder à la levée des corps de cinq civils et un militaire tués» lors d'une fusillade survenue dans la nuit de samedi à dimanche à Goma, a déclaré Claver Kahasa, substitué du procureur de la ville, ajoutant qu'un autre militaire avait été blessé. «Les bandits armés sont entrés à Goma

vers le quartier Ndosho, ils ont endeuillé la ville en tuant 5 civils par balle», a expliqué Timothée Muissa Kiese, maire de la capitale de la province du Nord-Kivu.

«La population en colère manifeste, il y a une forte tension», a-t-il expliqué. A Goma, l'artère principale qui mène à Ndosho, quartier de l'ouest de la ville sur la route de Bukavu (capitale de la province voisine du Sud-Kivu), a été fermée à la circulation, plusieurs dizaines de jeunes barricadaient la voie, selon des

médias. Des policiers sont arrivés sur place pour faire dégager la voie et ont appelé au calme, selon cette source. Pour Marrion Ngavho, responsable de la société civile, ce sont des «ennemis de la paix qui sont venus tuer à Goma». «Cinq civils tués, trop c'est trop. Si les autorités ne sont pas en mesure de nous sécuriser, qu'elles démissionnent», a-t-il ajouté. Depuis le début de l'année, 25 personnes au moins ont été tuées à Goma par des hommes armés non identifiés. Vendredi et samedi, un groupe de onze

députés provinciaux nouvellement élus ont échangé avec les autorités policière, militaire et administrative sur la recrudescence de l'insécurité dans cette ville de plus d'un million d'habitants. «C'est inadmissible qu'on continue à tuer les gens comme ça à Goma», a réagi le député Jean-Paul Lumbulumbu, qui dirigeait le groupe d'élus provinciaux.

Repaire des milices et groupes armés, la province du Nord-Kivu est en proie à l'insécurité depuis deux décennies.

## BURKINA FASO: Inauguration d'une statue de Thomas Sankara à Ouagadougou

Un monument en hommage à Thomas Sankara, président du Burkina Faso assassiné en 1987 et «père de la révolution», a été inauguré samedi à Ouagadougou, en marge du festival du cinéma africain, le Fespaco.

Le «Che africain», assassiné lors d'un coup d'Etat après quatre ans au pouvoir, est devenu une icône du panafricanisme, toujours célébré par la jeunesse du continent.

Il s'était beaucoup engagé pour le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), lui donnant véritablement une dimension internationale.

Érigée à l'initiative du Comité international mémorial sur les lieux du siège du Conseil national de la révolution, où le président Sankara a été tué, la statue de bronze fait cinq mètres de haut. Sur le monument sont aussi représentés les bustes de trois des douze compagnons tués en même temps que le capitaine Sankara lors du

coup d'Etat de 1987. Plusieurs centaines de personnes, dont le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré et l'ancien chef d'état ghanéen John Rawlings, ainsi que des membres du gouvernement, ont assisté à la cérémonie, suivie d'une procession jusqu'au bâtiment «Burkina» devant lequel le président Sankara a été abattu. MM. Kaboré et Rawlings ont déposé des gerbes devant ce bâtiment où des grands portraits de Thomas Sankara et de ses douze compagnons ont été accrochés. «Nous avons des émotions sur ce site mais nous devons capitaliser ces émotions pour avancer.

Ceux qui sont tombés ici nous rappellent qu'on lutte pour la liberté et la justice», a déclaré M. Rawlings, présenté comme un «grand ami» de Sankara. C'est un «hommage mérité pour celui qui a été le père de la révolution démocratique et populaire», a indiqué le président burkinabè, affirmant que «nous arrivons à faire en

sorte que ce dossier puisse être enfin jugé et que les responsables soient connus». Arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en 1983 après avoir été Premier ministre, Thomas Sankara faisait face à une contestation montante dans le pays en raison de ses choix sans concession, alors que sa dénonciation de l'impérialisme et ses liens avec les dirigeants de la Libye et du Ghana lui valaient de solides inimitiés à l'extérieur. Thomas Sankara et ses douze camarades ont été tués par un commando le 15 octobre 1987 lors du coup qui porta au pouvoir son compagnon d'armes Blaise Compaoré.

Ce dernier, soupçonné d'avoir participé au complot par de nombreux Burkinabè, fut à son retour renversé lors d'un soulèvement populaire le 31 octobre 2014.

La mort de Thomas Sankara était un sujet tabou pendant ses 27 ans de pouvoir.

## SYRIE: Des frappes au phosphore blanc par la coalition américaine

La télévision d'Etat syrienne a dénoncé des frappes au phosphore blanc effectuées par la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis contre un village, dans le gouvernorat syrien de Deir ez-Zor.

Le village d'Al-Baghouz, a été la cible de nouvelles frappes au phosphore blanc menées par la coalition internationale antiterroriste dirigée par les Etats-Unis, a rapporté dimanche la télévision syrienne.

«La coalition internationale a effectué des frappes au phosphore blanc autour de fermes à Al-Baghouz, dans le gouvernorat de Deir ez-Zor», a affirmé la chaîne de télévision Syria TV, citant des sources locales.

La diplomatie russe a dénoncé fin janvier dernier les informations selon lesquelles les «Casques blancs» en Syrie s'apprêtent à filmer une nouvelle mise en scène sur l'usage des armes chimiques contre la population civile à Idlib dans le nord-ouest du pays.

Lors d'une conférence de presse, la porte-parole de la diplomatie russe Maria Zakharova, citée par l'agence Sputnik, a exprimé «la préoccupation de son pays face à la poursuite des tentatives de provocations menées par les groupes terroristes sur l'usage des armes chimiques contre les civils à Idlib».

«Il y a de sérieuses préoccupations à propos des informations selon lesquelles les terroristes n'abandonnent pas les tentatives de mettre en scène l'utilisation d'armes chimiques contre des civils», a-t-elle déploré.

«Selon les informations disponibles, un groupe de militants de l'organisation pseudo-humanitaire des Casques blancs ont préparé dans plusieurs hôpitaux d'Idlib l'équipement nécessaire pour filmer de telles actions de provocation», a souligné la porte-parole. Par ailleurs, la même responsable a indiqué que «des membres du groupe terroriste +Hayat Tahrir al-Cham+ procèdent non seulement aux bombardements quotidiens des localités situées à proximité, mais renforcent également le regroupement de leurs forces à proximité de la ligne de contact avec les forces gouvernementales syriennes».

Les Casques blancs se sont fait connaître après la publication de vidéos dans lesquelles leurs militants sauvent des civils ensevelis sous des décombres en Syrie.



Cependant, on trouve également des vidéos montrant des membres de cette même organisation en train de tourner des images mises en scène. Le ministère russe des Affaires étrangères a estimé que les activités des Casques blancs faisaient partie de la campagne visant à «discréditer les autorités et militaires syriens».

### Combats intensifs ciblant les terroristes à Al-Baghouz

Sur un plan, les Forces démocratiques syriennes (FDS) ont annoncé avoir lancé vendredi une opération militaire ciblant les terroristes occupant Al-Baghouz, ce dernier bastion du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) en Syrie, selon la porte-parole de cette coalition arabo-kurde, Mustafa Bali.

Les combats ont fait rage samedi entre les forces arabes-kurdes et les terroristes du groupe Daech défendant leur dernière poche en Syrie.

Encerclés depuis des semaines dans leur ultime carré dans la province orientale de Deir ez-Zor en Syrie, les derniers terroristes sont retranchés dans des tunnels, au milieu d'un océan de mines, dans la périphérie Est du village de Baghouz, sur la rive orientale du fleuve Euphrate, non loin de la frontière irakienne.

«Les violents combats se poursuivent», a indiqué samedi à des journalistes un porte-parole des Forces démocratiques syriennes (FDS), Adnane Afrine, faisant état

de «huit blessés graves» dans les rangs de l'alliance arabo-kurde. «Les affrontements se font de plus en plus proches, la distance qui nous sépareit des terroristes a été réduite», a-t-il souligné. Peu avant, les FDS évoquaient leur progression d'un kilomètre dans une sorte de zone tampon existant entre les belligérants. Le dernier carré de Daech se résume à quelques pâtés de maisons accolées à un campement informel.

Le 27 février, Mustafa Bali a déclaré que quelque 15.000 personnes avaient quitté cette zone (Al-Baghouz) depuis le 9 février.

Selon les informations des Forces démocratiques syriennes, la majorité des terroristes qui se trouvent actuellement à Al-Baghouz sont des étrangers, ils ont creusé des tunnels défensifs.

Les FDS, engagées depuis septembre dans cette offensive, avaient suspendu leurs opérations pendant plus de deux semaines pour épargner les civils et permettre leur évacuation. Des milliers de personnes --femmes et enfants surtout-- ont ainsi pu abandonner le secteur.

Et depuis décembre, au total quelque 53.000 personnes, dont plus de 5.000 terroristes qui ont été arrêtés, l'ont quitté, selon l'OSDH.

La guerre en Syrie qui s'est complexifiée au fil des ans avec l'implication de plusieurs acteurs, a fait plus de 360.000 morts et poussé à la fuite des millions de personnes.

## VENEZUELA: La Russie fera tout pour empêcher une intervention militaire au Venezuela

La présidente du Conseil de la fédération, Valentina Matvienko, a assuré dimanche, que la Russie ferait tout pour empêcher une intervention militaire américaine au Venezuela.

«La Russie fera tout pour empêcher une intervention militaire au Venezuela et le renversement illégal du Président de ce pays», a déclaré la présidente du Conseil de la Fédération (chambre haute du Parlement russe), Valentina Matvienko, citée par l'agence russe Sputnik.

«Nous craignons fortement que les Etats-Unis ne se livrent à des provocations et que le sang ne coule pour trouver quelques prétextes d'intervention au Venezuela».

Mais nous ferons tout notre possible pour que cela n'arrive pas», a-t-elle déclaré lors de sa rencontre avec la vice-Présidente vénézuélienne Delcy Rodríguez.

En outre, elle a expliqué que la crise avait été créée artificiellement par Washington.

«Nous sommes absolument convaincus que la crise créée artificiellement par les Etats-Unis au Venezuela ne pourra être résolue que de manière pacifique dans le cadre d'un dialogue de toutes les forces politiques, que seul le peuple vénézuélien a le droit de décider de son avenir», a-t-elle annoncé.

Elle a en outre souligné que la Russie était solidaire du peuple vénézuélien et soutenait le gouvernement légitime, lequel lutte pour la souveraineté et l'indépendance du Venezuela.

La Russie salue également la déclaration de Nicolas Maduro sur la volonté de mener un dialogue politique avec toutes les forces du pays sans conditions préalables, selon elle.

Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, a déclaré de son côté samedi soir à son homologue américain Mike Pompeo que Moscou était prêt à engager des discussions avec Washington sur la question du Venezuela.

La situation dans ce pays a été le principal dossier évoqué lors de la conversation téléphonique qu'ont eu samedi les deux hommes, a indiqué le ministère russe des Affaires étrangères.

La crise politique au Venezuela s'est aggravée quand l'opposant Juan Guaidó, renvoyé le 22 janvier du poste de président de l'Assemblée nationale vénézuélienne sur décision de la Cour suprême, s'est autoproclamé le lendemain «président en exercice du pays» et a prêté serment au cours d'une manifestation à Caracas.

Le président américain, Donald Trump, l'avait reconnu comme «président par intérim», suivi par une quarantaine de pays, dont des pays européens et de l'Amérique du Sud.

Le président élu Nicolas Maduro avait qualifié Juan Guaidó de «pantin» des Etats-Unis, dénonçant «l'usurpation de la fonction présidentielle» par l'opposant. La Russie, la Chine et plusieurs autres pays avaient, quant à eux, soutenu Nicolas Maduro en tant que président légitime du Venezuela.

Le Kremlin avait qualifié la décision de certaines nations européennes d'«ingérence dans les affaires intérieures du Venezuela».

## ENTRETIENS IRAKO-SYRIENS: Examen des moyens pour réactiver l'action parlementaire conjointe

Le président de l'Assemblée du peuple de Syrie, Hammouda Sabbagh, a examiné à Amman avec le président de la Chambre des députés irakienne, Mohamed al-Halboussi, les moyens de «réactiver» l'action parlementaire conjointe et la coopération parlementaire pour renforcer les relations bilatérales, a rapporté dimanche, l'agence de presse SANA.

S'exprimant en marge de la 29e session de l'Union parlementaire arabe, M. Sabbagh a indiqué que la Syrie et l'Irak «affrontent un ennemi commun qui est le terrorisme», affirmant que la Syrie «s'approche de sa victoire» dans sa bataille contre le terrorisme.

«La Syrie est capable de faire face à

l'embargo et aux mesures économiques coercitives unilatérales imposés à elle», a-t-il assuré. De son côté, M. al-Halboussi a insisté sur l'importance d'unifier les positions à l'égard des questions communes, dont notamment celle relative à la lutte contre le terrorisme.

Le président de la Chambre des députés irakienne a également dit avoir «apprécié les efforts que la Syrie avait déployés pour accueillir les Irakiens lors de leur crise», mettant l'accent sur les relations étroites historiques existant entre les deux pays.

Une réintégration de Damas au sein de la Ligue arabe est désormais évoquée, au moment où le pays a repris sa place après avoir vaincu les groupes terroristes et

réinstauré l'autorité de l'Etat sur son territoire. L'Irak par la voix de son chef de la diplomatie, Mohamed Ali al-Hakim, s'était exprimé en janvier dernier en faveur du retour de la Syrie dans les rangs de l'instance arabe, mettant en exergue l'importance de la victoire sur le terrorisme en Syrie, suspendue par la l'organisation panarabe fin 2011, quelques mois après le début de la crise dans ce pays.

«L'Irak soutient l'unité syrienne et son retour à son état naturel dans le monde et dans la région et son rétablissement au sein de la Ligue arabe», a-t-il déclaré.

A l'instar de l'Irak, plusieurs pays arabes comme le Liban, et la Tunisie ont appelé à un retour des représentants du gouvernement syrien à la Ligue Arabe.

S'ajoutent, les Emirats arabes unis qui avaient rouvert en décembre dernier leur ambassade à Damas, après avoir coupé en 2012 leurs relations diplomatiques avec la Syrie, et également l'appel du secrétaire général de la Ligue Arabe, Ahmed Aboul Gheit, à mettre fin aux ingérences internationales et régionales dans la crise syrienne.

Dans des communiqués repris par des médias, le Bahreïn et la Jordanie avaient également affirmé la poursuite du travail de leurs ambassades à Damas.

Un consensus sur le retour de la Syrie au sein de la Ligue arabe semble se préciser davantage, soulignent les observateurs.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI :

## «Les générations montantes sont tenues de se souvenir toujours des sacrifices des chouhada»

*Les générations montantes sont tenues de graver dans leur mémoire les contributions immenses et l'étendue des sacrifices consentis par les chouhada «qui avaient arrosé de leur sang pur l'arbre de la dignité et le champ de la résistance dont les fruits ont été la liberté et le recouvrement de la souveraineté nationale», a souligné, samedi à Batna, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni.*



Président, dans la commune de Seggana (70 km de Batna), la célébration du 61ème anniversaire de la mort en héros du chahid Commandant Abdelaali Benbatouche, le ministre a estimé que les générations montantes «devaient évoquer avec déférence ses hautes valeurs et les faire siennes pour préserver les acquis du présent et tendre vers un avenir radieux».

«C'est grâce à ces énormes sacrifices qu'a été concrétisé le développement équilibré dans tous les domaines sur l'ensemble du territoire de la République où règnent la paix, la stabilité et la prospérité», a ajouté le ministre.

M. Zitouni a rappelé le

parcours militant et héroïque du chahid Benbatouche qui fut, a-t-il noté, «un modèle de vaillance, de courage et de sacrifice, qui avait compris très tôt que la marche vers la liberté et l'indépendance exigeait sacrifice et martyre». La cérémonie commémorative, tenue au lycée Zireg Mahmoud Ennoui, a donné lieu à une conférence historique animée par des moudjahidine et universitaires.

Compagnon du chahid, le moudjahid Abdelouahab Abid a livré son témoignage sur Benbatouche surnommé Allawa. La famille du chahid a été honorée à l'occasion. Au cimetière de chouhada de Tazakt, village natal du chahid, il a été pro-

cedé à la lecture de la Fatiha du Saint Coran et au recueillement à la mémoire des martyrs.

Un monument commémoratif a été inauguré en hommage à Benbatouche, né le 16 décembre 1929 et tombé au champ d'honneur le 3 mars 1958 à Boudheroua (wilaya de Guelma) alors qu'il traversait la ligne électrifiée Morice à son retour de Tunisie dans une mission d'acheminement d'armes. Dans la ville de Batna, le ministre a inspecté le chantier d'entretien et de réaménagement du siège local de l'Organisation nationale des moudjahidine dont l'édification remonte à la période coloniale

# PUBLICITÉ

### Présentation «prochaine» du film Mohamed Larbi Ben M'hidi

Le film sur la vie du chahid Mohamed Larbi Ben M'hidi (1923-1957) sera présenté «dans un proche délai» a indiqué dimanche à Oum El Bouaghi, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni.

Dans une déclaration à la presse au village Kouahi près de la ville d'Ain M'lila à l'occasion de la célébration du 62ème anniversaire de la mort de ce chahid, le ministre a souligné «avoir espéré voir ce film projeté en ce jour-là mais cette œuvre n'a pas été achevée».

M. Zitouni a précisé en outre que le réalisateur de cette œuvre cinématographique a rencontré les membres du comité de lecture qui lui ont fait part de certaines réserves sur le film. Selon le réalisateur, il sera procédé à «la révision de certains éléments techniques avant de soumettre de nouveau le film au comité de lecture puis sa présentation au public». A une question sur la transformation de la maison du chahid Ben

M'hidi au village Kouahi en musée, le ministre a affirmé que les mesures administratives ont été prises en attendant le parachèvement de certaines procédures avec la famille du chahid pour faire de cette maison un musée avec une bibliothèque et une salle d'exposition.

Au début de sa visite, le ministre a inauguré une stèle en hommage au chahid Ben M'hidi à l'université qui en porte le nom avant de se rendre à Ain M'lila où la Fatiha du Saint Coran a été lue à la mémoire des martyrs au cimetière des chouhada.

M. Zitouni a distingué à l'occasion le moudjahid Hadjar Amar avant d'inaugurer la maison de l'artisanat baptisé du nom du chahid Hadjaz Saïd. Le ministre présidera aussi l'ouverture du 4ème colloque national sur la vie du chahid Mohamed Larbi Ben M'hidi.

APS

## AVANT-PREMIÈRE DU FILM «EL KEBCH ESSAHIR» À CONSTANTINE : Une invitation à aimer les animaux et à les protéger

Le film pour enfants «El Kebch Essahir» (le bélier magique), réalisé par Sadek El Kebir et présenté samedi en avant-première à la Maison de la culture Malek Haddad de Constantine, se veut un appel à protéger les animaux et à les aimer étant donné que ce sont des êtres vivants qui nécessitent un traitement spécial.

Ce film, dont le scénario a été écrit par Sadek El Kebir et son épouse Sabine, et qui a été projeté durant une heure et demie en présence de représentants de différents médias, d'intellectuels et de comédiens, est un enchaînement d'histoires, certes différentes, mais dont l'essence est identique. Parmi les histoires relatées par cette œuvre, produite en 2019, et dont les rôles ont été interprétés par Sadek El Kebir, Rym Taâkouchet et Mustapha Laâribi ainsi que les enfants Slimane Salimi, l'un des acteurs du film «Le puits» de Lotfi Bouchouchi, et Smail Soltana, celle d'un mouton, acheté pour le sacrifice, mais utilisé à mauvais escient par son propriétaire lequel s'est mis à faire des paris avant d'être victime de fraude et de recevoir des coups. Cette œuvre relate également l'excursion d'un groupe d'écoliers au parc d'attraction de Ben Aknoun (Alger) où ils ont eu le loisir d'apercevoir des éléphants,

des singes, des lions, des tigres, des hippocampes et des crocodiles. Une sortie pédagogique et agréable à la fois, au cours de laquelle ces enfants ont vécu de nombreuses aventures à la faveur desquelles ils sont familiarisés avec le cycle et le mode de vie de nombreux animaux en plus des aliments dont ils ont besoin notamment.

L'aspect le plus remarquable de ce film reste, incontestablement, le recours à la technologie tridimensionnelle, à travers l'infographie et les effets spéciaux portant signature de Mohamed Brahimi, une technique permettant de susciter l'intérêt des enfants avides de sensations fortes. Dans une déclaration à l'APS, le réalisateur Sadek El Kebir a affirmé que «la ville de Constantine a été choisie pour accueillir l'avant-première de ce film pour faire en sorte que ce type de représentations ne se déroulent pas uniquement à Alger», ajoutant qu'un épisode additionnel



sera réalisé «au cours des trois prochains mois».

De leur côté, de nombreux enfants ayant participé à cette œuvre, dont l'âge n'excède pas 14 ans, ont qualifié cette expérience de «bonne», tout en espérant voir son renouvellement dans un proche

avenir. A noter que la projection en avant-première du film «El Kebch Essahir», samedi soir, devant le grand public, est une initiative de l'association locale «Numidia-Arts», en collaboration avec la Direction de la culture de la wilaya de Constantine.

## FESTIVAL DU FILM AMAZIGH : «Tuqqit» de Karim Mouhali, une fiction qui explore l'âme d'un non-voyant

«Tuqqit» de Karim Mouhali, un long métrage projeté samedi à la maison de la culture de Tizi-Ouzou, dans le cadre de la compétition pour l'Olivier d'or, la plus haute distinction du festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA), tente d'explorer l'âme d'une personne non voyante. C'est à travers Youcef personnage principal que ce film de 107 mn, dont le scénario est signé Mohand Lmouloud Oubeka, tente de lever un peu le voile sur les pensées intérieures d'une personne aveugle qui perd la vue suite à un accident, d'où le titre de ce film «Tuqqit» ou «le Choc».

La trame du film se déroule et se laisse presque entraîner par les espoirs et désespoirs, l'envie de se battre, ou d'en finir, de Youcef. Le film s'ouvre sur deux gros plans d'un jeune qui remplissait un seau de sable et d'une poulie qui tourne. C'est cette poulie qui va lâcher avec son chargement, le seau de sable que Youcef, étudiant brillant en troisième année de médecine, venait de remplir et qu'il reçoit sur sa tête dans un choc violent qui le plongerait dans le coma pendant neuf jours. A sa sortie du coma Youcef perd la vue. En quittant l'hôpital, il entame avec résignation sa nouvelle vie dans un monde sans couleurs et sans lu-

mière. L'envie de se battre le pousse à s'inscrire dans une école pour non voyant afin d'apprendre le braille et poursuivre ses études à l'université. Le désespoir de Youcef s'exprime lorsque son ami le conduit au bord d'un lac où ils avaient l'habitude de se rendre et dont il ne peut plus apprécier la beauté et lorsqu'on lui propose une opération délicate qui comporte de gros risques qu'il accepte, mais qu'il en subira pas suite au refus de ses parents.

Une scène dans laquelle on voit Youcef debout à un arrêt de bus attendant son bus pour rejoindre l'école des aveugles, entrain d'écouter le chant d'un oiseau enfermé dans une cage, révèle la sensibilité du non voyant qui voit avec son cœur et son esprit. Youcef se compare à cet oiseau que ses propriétaires pensent qu'il est entrain de chanter alors que ses chants ne sont que des lamentations comme lui qui tente de faire bonne figure devant ses parents en cachant sa grande douleur.

C'est à cet arrêt de bus qu'un homme l'agresse violemment à la tête à coup de canne, ignorant qu'il est non voyant et pensant qu'il était entrain de draguer sa fille, sa maison étant située juste en face. Youcef se retrouve de nouveau à l'hôpital et après trois jours

d'hospitalisation, il retrouve la vue.

Youcef pardonne à son agresseur traduit devant la justice et accepte d'épouser sa fille pour faire taire les rumeurs. Le film s'achève sur une nouvelle agression de Youcef qui tombe par terre suite au choc subit et perd de nouveau la vue.

Lors des débats qui ont suivis cette projection, des réalisateurs présents dans la salle dont Lounes Medjnah qui participe à cette compétition avec un long métrage, Djamel Ould Braham lui aussi en compétition avec un court métrage et Mohamed Rahal, ont relevé quelques erreurs techniques et la quasi l'absence de plans panoramiques.

Les critiques ont également regretté que ce film soit trop long, relevant aussi «beaucoup de vide» et des «séquences qui n'ont pas une grande valeur qui ont alourdi le film». L'histoire a été par contre appréciée par les intervenants. Le FCNAFA qui est à sa 17ème édition cette année, met en compétition un total de 23 films dont 4 longs métrages, 10 courts métrages, six films documentaires et trois d'animation. La cérémonie de remise des prix aura lieu lundi prochain à la maison de la culture Mouloud Mammeri, rappelle-t-on.

## 26<sup>E</sup> FESPACO:

### «Jusqu'à la fin des temps» de Yasmine Chouikh remporte le Prix Oumarou Ganda du meilleur premier film

«Jusqu'à la fin des temps» de la réalisatrice algérienne Yasmine Chouikh a remporté le Prix Oumarou Ganda du meilleur premier film de la 26e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), clôturée samedi soir. Sorti en 2017, «Jusqu'à la fin des temps», premier long-métrage de Yasmine

Chouikh, est une histoire d'amour entre Ali, un fossoyeur septuagénaire, et Djoher, une veuve sexagénaire qui prépare, de son vivant, ses funérailles. Le film a déjà rafilé plusieurs prix, dont le «Annab d'Or» au 3e Festival d'Annaba du Film méditerranéen, le «Khindjar d'Or» Grand prix au 10e Festival international de Mascate, ainsi que le «Whir d'Or», Grand prix du 11e Festival international d'Oran du film arabe (Fiofa).

Le 26e Fespaco (23 fév-2 mars) a célébré le 50e anniversaire de sa création (1969-2019), sous le slogan: «Mémoires et avenir

des cinémas africains». Le Rwanda était le pays invité de cette édition du cinquantième de Fespaco. Vingt longs métrages de fiction étaient en lice pour décrocher l'Étalon d'or de

Yennenga, la «palme d'or africaine». Le jury de cette catégorie a été présidé par le critique de cinéma, l'Algérien Ahmed Bedjaoui. L'Étalon d'or de Yennenga a été décerné à «The Mercy of the jungle» (La miséricorde de la jungle) du réalisateur rwandais Joël Karekezi. Le film dénonce l'absurdité et la guerre. Il suit la dérive de deux soldats rwandais perdus dans la jungle lors de la deuxième guerre du Congo en 1998.

**Palmarès 2019 du 26e Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco):**

Étalon d'or de Yennenga : «The Mercy of the jungle» (La miséricorde de

la jungle), de Joël Karekezi (Rwanda)  
Étalon d'argent : «Karma», de Khaled Youssef (Égypte)

Étalon de bronze : «Fatwa», de Ben Mhommoud (Tunisie)

Prix d'interprétation masculine : Marc Zinga, pour «The Mercy of the jungle» (Rwanda)

Prix d'interprétation féminine : Samantha Mugotsia, pour «Rafiki» (Kenya)

Scénario : «Regarde moi», de Nejib Belkadhi (Tunisie)

Image : «Mabata Bata», de Joan Luis Sol de Carvalho (Mozambique)

Son : «Karma», de Khaled Youssef (Égypte)

Musique : «Sew the Winter to My Skin», de Jahmil X.t. Qubeka, Afrique du Sud

Décor : «Desrances», de Apolline Traore (Burkina Faso)

Montage : «Mabata Bata», de Joan Luis Sol de Carvalho (Mozambique)  
Prix Oumarou Ganda du meilleur premier film : «Jusqu'à la fin des temps», de Yasmine Chouikh (Algérie)  
Poulain d'or Court-métrage fiction : «Black Mamba», de Amel Guellaty (Tunisie)  
Étalon d'or Documentaire long métrage : «Le loup d'or de Balolé», de Aicha Boro Letierrier (Burkina Faso)  
Poulain d'or Documentaire court métrage : «Against all odds» (Contre toute attente) de Charity Resian Nampaso et Andréa Iannetta (Kenya/Italie)  
Série TV : «Little stories, big reality» (Petites histoires, grandes vérités), de Ambrose B. Cooke (Ghana)  
Animation : «Briska» de Nadia Raïs (Tunisie).

## AFRIQUE-ALGÉRIE Le Centre régional du patrimoine culturel en Afrique d'Alger ouvre ses portes

Le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (Crespiaf) devra tenir mardi à Alger la première réunion de son conseil d'administration, a indiqué samedi le responsable du centre.

S'exprimant lors d'un point presse, Slimane Hachi a indiqué que le conseil d'administration international du Crespiaf - un centre régional placé sous l'égide de l'Unesco - est composé «d'experts et de représentants d'instances spécialisées» et présidé par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

Le Crespiaf, centre de catégorie 2, a pour mission de servir les objectifs stratégiques de l'Unesco en faveur de l'Afrique par l'appui aux compétences du continent en matière d'identification, d'inventaire, de recherche scientifique, de documentation et de sauvegarde du patrimoine immatériel, a-t-il précisé. Ce premier centre africain vise également à stimuler la coopération et les échanges d'expertise, à faciliter les échanges entre les musées et centres d'archives du continent, ou encore à créer une base de données et une meilleure connaissance du patrimoine immatériel en Afrique. Créé suite à l'accord de 2014 entre l'Unesco et l'Etat algérien, le centre est installé à la villa Dar Abdelatif sur les hauteurs d'Alger. Géré administrativement par l'Algérie et doté d'un budget alloué par l'Etat, il est le septième du genre après ceux de Chine, du Japon, de Corée du Sud, d'Iran du Pérou et de Bulgarie. Slimane Hachi a annoncé, par ailleurs, l'organisation par le centre d'une exposition intitulée «Héritages culturels immatériels en Afrique» et devant être inaugurée le 5 mars à Alger, pour présenter un élément emblématique du patrimoine de chacun des 27 pays africains détenant des classements à la liste représentative du patrimoine immatériel.





## Brèves des Fédérations sportives algériennes

**ATHLETISME** : La Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) a honoré Aboud El-Abed et Ali Redjimi, premiers entraîneurs des deux anciens champions olympiques algériens Hassiba Boulmerka et Taoufik Makhloufi, en marge des travaux de l'assemblée générale ordinaire tenue à Sétif.

**NATATION** : Les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de natation (FAN) ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2018, ainsi que le plan d'action pour l'année 2019, au cours des travaux de l'AG ordinaire qui s'est déroulée samedi au centre de presse du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger.

**RUGBY** : Le président de la Fédération algérienne de rugby (FAR) Sofiane Ben Hassen, accompagné de membres de son Bureau fédéral, ont assisté samedi au Maroc à l'assemblée générale ordinaire de la Confédération africaine de la discipline (Rugby Africa) qui a vu l'élection du Tunisien Khaled Babbou à la tête de cette instance, en remplacement du Marocain Abdelaziz Bougja après 17 ans passés à la présidence.

**ARTS MARTIAUX** : La Fédération algérienne des arts martiaux (FAAM) organise du 5 au 9 mars à la salle omnisports de Bougara (Blida) un stage de formation et de recyclage dans les techniques de la boxe chinoise, dirigé par l'expert international Michel Berose. En parallèle à ce rendez-vous, un stage pour arbitres sera également au programme à la même date et au même lieu.

**ECHECS** : La maison de jeunes Ahmed-Saad de Constantine abrite la 4e édition du tournoi national des échecs (filles) les 8 et 9 mars.

**SPORTS UNIVERSITAIRES** : La Fédération algérienne des sports universitaires (FASU) organise du 7 au 9 mars le championnat universitaire de karaté-do à Djelfa.

**SPORTS UNIVERSITAIRES** : La FASU a organisé samedi son assemblée générale ordinaire au Centre international de la jeunesse à Sidi-Fredj (Alger), au cours de laquelle les bilans moral et financier de l'exercice 2018 et le programme d'activités 2019 ont été adoptés.

**TENNIS DE TABLE** : Le 3e tour du championnat national et l'Open des vétérans de tennis table, qui devaient se dérouler les 1er et 2 mars, ont été reportés à une date ultérieure en raison des examens scolaires et de la participation des cadets et juniors au Championnat arabe scolaire en Egypte du 4 au 12 mars.

**TENNIS DE TABLE** : La Fédération algérienne de tennis de table (FATT) a organisé vendredi et samedi un stage de formation et un examen pour les arbitres régionaux, sous la houlette de l'arbitre international détenteur du badge bleu Abdallah Boudjahem, au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales à Souïdania (Alger).

**BADMINTON** : L'arbitre fédérale algérienne Nabila Aidli a pris part au tournoi international Open juniors qui s'est déroulé du 22 au 24 février dernier en Italie.

APS

## TENNIS / TOURNOI INTERNATIONAL ITF JUNIORS BEN-AKNOUN: Coup d'envoi des épreuves à Alger

Le coup d'envoi du tournoi international ITF juniors de Ben-Aknoun a été donné dimanche au Tennis club les Palmiers (Alger), en présence de 85 joueurs et joueuses issus de 22 pays. Il s'agit de l'Algérie, la Suisse, l'Egypte, Madagascar, la Tunisie, la Namibie, l'Angleterre, la Roumanie, l'Autriche, la France, l'Espagne, l'île Maurice, la Russie, l'Italie, la Belgique, l'Ukraine, l'Argentine, du Mozambique, du Portugal, du Liechtenstein, du Kazakhstan et du Cameroun.

«Le nombre des participants, qui a atteint les 85, est très honorable. Concernant l'organisation, tout se passe de façon excellente, surtout que le club de Ben-Aknoun est connu pour avoir toujours mobilisé les moyens nécessaires afin de garantir le bon déroulement des manifestations», a déclaré à l'APS, le juge-arbitre du tournoi, Hakim Fatah.

L'Algérie est présente dans ce tournoi avec 17 joueurs dont 5 filles. Les qualifications auront lieu dimanche et lundi, alors que le tableau final débutera mardi. «Les deux premières journées verront le déroulement des qualifications en présence de 28 joueurs dont 5 filles. A partir de mardi, nous allons lancer les épreuves des tableaux finaux en simple et en double. Les meilleurs classés dans la liste des participants seront en lice dès le premier jour», a ajouté Fatah, titulaire du Silver Badge. Selon les organisateurs, les joueurs parti-



cipants auront l'occasion d'améliorer soit leur classement mondial soit de l'intégrer et de se mesurer à l'univers du tennis mondial. Le Directeur de l'organisation

sportive et des compétitions (DOSC) de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Hamza Khelassi, est le directeur du tournoi. Ce rendez-vous a été précédé par deux

tournois internationaux disputés également à Alger, respectivement du 17 au 23 février au Tennis club de Bachdjarah et du 24 février au 2 mars au Tennis club d'Hydra.

## SOUK AHRAS :

### Un milliard DA pour la réalisation de structures de la jeunesse et des sports

Un budget d'investissement d'un milliard DA a été alloué dans la wilaya de Souk Ahras pour la réalisation de plusieurs structures de la jeunesse et des sports, a révélé samedi le chef de l'exécutif local, Farid Mohamedi.

Ce montant financier servira à l'aménagement et à la réhabilitation du stade communal implanté à la cité Tektakiya et de celui de boullisme en face de l'école Ibn Kheldoune en plus de la mise à niveau du terrain de tennis à proximité des écoles de Max Marchand et de Mouloud Feraoune, au chef lieu de wilaya a précisé le même responsable, en marge du lancement des travaux de mise à niveau de la piscine semi olympique.

Le montant alloué est destiné également à l'acquisition des équipements pédagogiques et sportifs au bénéfice des salles omnisports de diverses communes de la wilaya et de différents jeux de loisirs, la mise en place de pelouse synthétique aux stades communaux de football des localités de Taoura, de Mechroha, d'Oum Laadhaim, de Bir Bouhouche, de Safel Ouidane et d'OueKeberit, ajoute la même source.

L'équipement des salles de sports dédiés aux arts martiaux et à la boxe figure aussi au programme, a souligné le chef de l'exécutif local. En outre, il sera procédé «prochainement», a-t-il indiqué, à la construction de trois (3) stades de

proximité, d'un stade de football doté de pelouse synthétique à la cité Chaàbani (Souk Ahras), ainsi que des stades de proximité, une école de formation en football dans la zone d'Ain Senour relevant de la commune de Mechroha et des stades sportifs de proximité au chef lieu de wilaya. Afin d'encourager les équipes sportives locales, des subventions financières et des équipements sportifs ont été attribués à plusieurs clubs et équipes de la wilaya, le club sportif amateur Diar Zerga et ceux d'autres localités d'Oued Keberit, de Safel Ouidene, d'Oum Laadhaim, de Khemissa, de Merahna, de Khedara, d'Ain Zana, de Taoura, de Bir Bouhouche et de Mechroha notamment.

## TENNIS:

### L'Australien Nick Kyrgios remporte le tournoi d'Acapulco

L'Australien Nick Kyrgios a remporté samedi son premier titre depuis plus d'un an en battant en finale du tournoi d'Acapulco l'Allemand Alexander Zverev 6-3, 6-4. Kyrgios, 72e au classement ATP, a fait fort au Mexique, puisqu'il a battu trois joueurs du top 10 mondial.

Après l'Espagnol Rafael Nadal (N.2) au 2e tour et l'Amé-

ricain John Isner (N.9) en demi-finales, il a dominé en finale le N.3 mondial, Alexander Zverev, sans réponse face à la qualité et la puissance de son service. Kyrgios compte

désormais cinq titres à son palmarès et a mis fin une di-

sette de 14 mois depuis son sacre à domicile à Brisbane en janvier 2018.

Recherche scientifique visant à améliorer les conditions de vie des étudiants à travers différentes activités sportives, culturelles, scientifiques au sein des établissements pédagogiques et cités universitaires.

## AIN TÉMOUCHENT:

### Début du championnat régional universitaire de basket-ball filles

Le championnat régional universitaire de basket-ball filles a débuté samedi à la salle omnisports «chahid Boumediène Brik» d'Ain Témouchent. Cette compétition sportive universitaire enregistre la participation de cinq clubs de basket-ball filles des universités de Mostaganem, Tlemcen, Mascara et Oran, outre l'équipe locale du centre universitaire «Belhadj Bouchaib» d'Ain Témouchent, ont indiqué les organisateurs de ce championnat.

Cette manifestation sportive, qui se poursuit jusqu'au 9 mars courant, est encadrée par le comité de wilaya uni-

versitaire des sports en collaboration avec la ligue de sports universitaires. Ce championnat régional est qualificatif pour la phase nationale dont la date et le lieu seront fixés ultérieurement, a-t-on ajouté.

Le directeur du centre universitaire «Belhadj Bouchaib» d'Ain Témouchent, Dr Mohamed Bouzit a souligné, lors de la cérémonie de lancement officiel de ce championnat régional, que cette compétition s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la stratégie du ministère de l'Enseignement supérieur et de la

Recherche scientifique visant à améliorer les conditions de vie des étudiants à travers différentes activités sportives, culturelles, scientifiques au sein des établissements pédagogiques et cités universitaires.

Il est prévu mardi prochain le lancement du championnat régional universitaire de volley-ball filles avec la participation de club universitaires des wilayas de Tlemcen, Mascara, Oran, Mostaganem, Aïn Témouchent, Saïda, ont annoncé les organisateurs de cette manifestation sportive.

## CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE/MANCHESTER CITY: Guardiola : «Je n'ai jamais douté des qualités de Mahrez»

L'entraîneur espagnol du club anglais Manchester City, Pep Guardiola, a expliqué qu'il n'avait jamais douté un jour des qualités de l'international algérien, Riyad Mahrez, malgré la concurrence rude au sein de l'équipe.

«Je n'ai jamais eu le moindre de doute sur les qualités de Mahrez. Je connais sa mentalité, il est toujours volontaire mais il doit savoir où il est. Il est dans une équipe qui marque 100 points dans la saison, qui se bat, court, joue chaque match avec la même intensité» a indiqué Guardiola en conférence de presse après la victoire (1-0) face à Bournemouth grâce à un but de l'attaquant algérien. «En face de lui il y'a Leroy Sané, l'un des joueurs les plus importants la saison dernière, Bernardo Silva, le meilleur joueur du championnat et Raheem Sterling qui est un joueur incroyable» a-t-il ajouté. Concernant le but inscrit de Mahrez, l'ancien coach du FC Barcelone s'est réjoui «Oui, c'est très important pour lui et pour l'équipe. En tant que joueur il sait qu'il est en compétition avec Bernardo Silva, avec Raheem Sterling, il doit être prêt. Il est positif, il sait que son moment va arriver et il est ar-



rivé parce qu'il y'a beaucoup de matchs». Il s'agit du sixième but de Mahrez, meilleur joueur en Championnat d'Angleterre en 2018, sous le maillot

de Man City pendant la saison courante. Grâce à cette victoire, les Citizens occupent actuellement la tête du classement de la Premier League anglaise,

avec 71pts, avec deux unités d'avance sur Liverpool (69pts) qui croisera le fer cette après-midi avec son rival Everton (10e, 36pts)

## MLS / IMPACT MONTRÉAL :

### Taïder signe son premier but de la saison

Le milieu international algérien Saphir Taïder a signé samedi soir son premier but de la saison sous les couleurs de l'Impact Montréal, en déplacement face à San José Earthquakes (2-1), dans le cadre de la 1re journée de la Major League Soccer (MLS). L'équipe locale a ouvert le score dès la 11e minute grâce à Magnus Eriksson (11e) avant que l'Impact ne remette les pendule à l'heure par l'entremise d'Ignacio Piatti (29e) sur une passe de Taïder.

Le joueur algérien a surgi ensuite peu avant la pause pour offrir la victoire

aux siens (44e). Pour sa première saison avec l'équipe de Montréal, Taïder (27 ans) avait inscrit 7 buts.

Il avait atterri au Canada en janvier 2018 pour un contrat de trois ans, dont un prêt de deux saisons, en plus d'une année d'option pour 2021 en provenance du FC Bologne (Serie A italienne).

«C'est probablement l'une de mes plus belles victoires ici. C'est une grosse victoire à l'extérieur. Notre état d'esprit était irrécusable. C'est un groupe qui se construit depuis un an et nous sommes vraiment contents d'avoir ga-

gné», a réagi le N.8 de l'Impact Montréal à l'issue de la partie.

Ecarté des rangs de l'équipe nationale par l'ancien sélectionneur Rabah Madjer pour des raisons disciplinaires, l'ancien Intériste est convoqué régulièrement depuis l'arrivée de Djamel Belmadi à la tête des Verts en août 2018. Il devrait figurer dans le groupe de la sélection en vue des deux matchs prévus à domicile en ce mois de mars : face à la Gambie en clôture des qualifications de la CAN-2019 et en amical devant la Tunisie.

## LIGUE 2 :

### L'ASM Oran quitte la zone rouge, l'effet Laoufi

L'ASM Oran poursuit sa résurrection, entamée depuis l'arrivée de Salem Laoufi à sa barre technique, et quitte la zone rouge après sa victoire à domicile contre le RC Relizane (2-0) dans le derby de l'Ouest du pays, samedi pour le compte de la 24e journée de la Ligue 2 de football. Il s'agit du quatrième match de suite sans défaite de l'ASMO sous la houlette de son ancien-nouvel entraîneur à qui la direction du club a fait appel il y a quelques semaines pour stopper l'hémorragie.

«J'ai cru en cette équipe. Si je n'avais pas confiance en ses joueurs, je n'aurais pas accepté de revenir», a déclaré à la presse Salem Laoufi, à l'issue du match contre le «Rapid». «L'espoir de se maintenir grandit grâce à l'enchaînement des bons résultats. Nous avons réussi à glaner huit points en quatre matchs, dont deux en déplacement, et ma foi, ce n'est pas une mission facile», s'est-il réjoui. Laoufi, qui connaît assez bien la maison oranaise pour avoir entraîné les gars

de M'dina J'dida la saison passée, avait hérité d'une équipe en pleine crise, puisque le changement de coach opéré peu avant la fin de la phase aller avec la désignation de Sid-Ahmed Slimani à la place de Mounir Zeghdoud n'a pas donné ses fruits.

«Le fait de connaître la majorité des joueurs et surtout l'entourage du club m'a permis de provoquer vite le déclin. Cependant, le maintien n'est pas encore acquis. On devra rester sur cette lancée, car le plus dur reste à faire», a-t-il encore averti. Les deux prochains matchs de l'ASMO risquent d'être décisifs dans sa lutte pour se maintenir en Ligue 2.



L'équipe rendra visite au WA Tlemcen (4e) avant d'accueillir le leader, le NC Magra. «Nous allons aborder ces deux matchs avec une totale confiance. Tous les matchs sont difficiles et nous avons prouvé notre détermination à sauver l'équipe contre le MC El Eulma, la semaine passée, et cette fois-ci face au RC Relizane, soit deux adversaires

qui jouent l'accession», a conclu le coach oranais. A l'issue de la 24e journée, l'ASMO s'est hissée à la 13e place avec 25 points, devenant du coup premier club non-relégable. Elle devance d'une seule unité le RC Kouba, accroché à domicile par l'ES Mostaganem (1-1) et de trois points le 15e, l'USM El Harrach qui s'est incliné à Boussaâda (2-1).

## LIGUE 1 DE FOOTBALL : Le Paradou AC, sur sa lancée, s'invite dans la course au titre

Mené par ses joueurs du cru, le Paradou AC est en train de déjouer tous les pronostics en championnat de Ligue 1 de football, après sa victoire, samedi, en déplacement face au leader l'USM Alger (2-1), qui lui permet de se repositionner dans la course au titre. Le PAC, qui a aligné une sixième victoire de suite, toutes compétition confondues, a encore une fois prouvé qu'il restait incontestablement la révélation de la saison, revenant à six points du leader, dont l'expérience de ses joueurs s'est avérée insuffisante pour faire face à la nouvelle vague de Paradou, à sept journées de l'épilogue.

Pourtant, personne n'a parié un kopec sur le parcours réalisé jusque-là par cette équipe, dont la formation reste son cheval de bataille et qui est en train de se forger un label dans ce domaine.

Et si le PAC parviendrait à coiffer au poteau l'USM Alger et la JS Kabylie, son dauphin ? Une question qui tarade les esprits de beaucoup d'observateurs, eu égard au potentiel existant, le tout dirigé à la baguette par l'entraîneur portugais Francisco Alexandre Chalo, dont le profil n'a pas été choisi par hasard par les dirigeants du club, lui qui a su donner une identité de jeu à son équipe.

Le club algérois, qui a remporté samedi son premier derby de la saison, a forcé l'admiration en championnat, mais également en Coupe d'Algérie puisqu'il est qualifié aux quarts de finale, où il rencontrera en deux manches la JSM Béjaïa, pensionnaire de Ligue 2. Le dernier carré reste, a priori, dans les cordes des «Académiciens», pour peu qu'ils gardent les pieds sur terre et évitent de s'enflammer.

### Naidji frappe aux portes de l'équipe nationale

S'il y a un joueur qui a pu se faire un nom au sein du PAC, c'est incontestablement l'attaquant Zakaria Naidji, auteur samedi de son 17e but de la saison, confortant par là sa position en tête du classement des buteurs. Pur produit de la «pépinière» du PAC, Naidji ne cesse de confirmer son sens inné du but, frappant pratiquement à chaque rendez-vous.

Le natif de Bordj Bou Arréridj n'est désormais qu'à une seule longueur d'Oussama Darfalou, sacré meilleur buteur du précédent exercice avec l'USM Alger (18 buts), avant d'opter durant l'intersaison au profit de la formation néerlandaise de Vitesse Arnhem. Les performances hallucinantes enchaînées par Naidji (24 ans), qui insiste à ne tirer aucun penalty accordé à son team, devraient lui valoir la reconnaissance du sélectionneur algérien Djamel Belmadi en vue de l'intégrer à l'avenir dans les rangs de l'équipe nationale.

Lucide et efficace devant les buts, Naidji constituerait une doublure de luxe pour le nouveau goléador des Verts, Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/Qatar), en prévision notamment de la Coupe d'Afrique des nations-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet). D'ici là, le joueur va certainement continuer à s'illustrer pour peu qu'il soit épargné par les blessures, ce qui va le propulser davantage au-devant de la scène pour remplacer Islam Slimani, en mauvaise posture actuellement.

## LIGUE 2 MOBILIS (24<sup>E</sup> JOURNÉE) : Le NC Magra serein, l'ASO et l'USB nouveaux dauphins

Le NC Magra, solide leader de la Ligue 2 Mobilis de football, a bien négocié son périlleux déplacement chez le WA Tlemcen, en ramenant un précieux nul (1-1) samedi pour le compte de la 24<sup>e</sup> journée, ayant vu les autres candidats à l'accession, l'ASO Chlef et l'US Biskra s'emparer de la deuxième place, après leurs victoires respectives contre le MC Saïda (1-0) et la JSM Skikda (3-1). Le NCM avait pourtant commencé par concéder l'ouverture du score de Messaoudi (23'), avant de se ressaisir et dès le retour des vestiaires, en arrachant l'égalisation par Mebarki (46').

Un résultat qui permet aux Bleu et Blanc de consolider leur première place avec 44 points, tout en maintenant le WA Tlemcen à bonne distance, puisque les Zianides reculent de la 2<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> place (39 pts), détrônés par le tandem ASO Chlef et US Biskra, nouveaux dauphins après leurs importantes victoires à domicile, respectivement contre le MC Saïda (1-0) et la JSM Skikda (3-1).

Les Chéliens ont petitement dominé le MCS au stade Mohamed Boumezrag (1-0), grâce à Benhamla (6'), alors que les Zibans ont commencé par concéder l'ouverture du score devant Batrouni (2'), avant de réussir un retour tonitruant dans ce match, qui leur a permis de l'emporter finalement (3-1).

C'est Benachour qui avait donné le ton, en égalisant sur penalty (3'), avant que ses coéquipiers Lakhdari et Messaâdia ne corsent l'addition, respectivement aux 33' et 68'. Des victoires qui propulsent ces deux clubs à la deuxième place du classement général, avec 40 points chacun, mais avec un match en moins pour l'ASO, et grâce auquel il pourrait s'emparer seul de cette fameuse deuxième place.

Pour sa part, et sur sa lancée, l'ASM Oran a accroché un nouveau club de l'Ouest à son tableau de chasse, puisqu'après la grosse gifle qu'il avait infligé à l'ES Mostaganem il y'a 15 jours, il a dominé le RC Relizane (2-0) dans le derby de samedi.

Le club Asémiste avait fait la différence grâce Khalfallah (1') et Haddad (50'), se hissant au passage à la 13<sup>e</sup> place du classement général, avec 25 unités, au moment où malgré la défaite, le RCR reste dans la première partie de tableau, avec 37 points.

Cette 24<sup>e</sup> journée n'a pas été très bénéfique pour l'ensemble des mal classés, puisque mis à part l'ASMO, tous les autres candidats au maintien ont trébuché ce samedi, à commencer par le RC Kouba, qui après sa victoire héroïque dans le derby algérois chez l'USM El Harrach (0-2), a été tenu en échec à domicile par l'ES Mostaganem (1-1).

Les choses avaient pourtant relativement bien démarré pour le Raed, qui avait commencé par ouvrir le score par Ouhadda (70'), avant de se faire surprendre par une égalisation inattendue de Madouni (82').

Un nul au goût de défaite pour les Vert et Blanc, car ils se retrouvent en position de premier club reléguable, alors qu'une victoire les aurait sortis hors de la zone rouge, les plaçant même dans une position relativement confortable : 12es, ex aequo avec le MC Saïda, avec 26 points pour chaque club.

De leur côté, les Harrachis, qui semblaient décidés à se racheter de leur défaite à domicile contre le RCK (0-2), avaient relativement bien abordé leur déplacement chez l'Amel Boussaâda, ouvrant le score dès la 17' par Boumechra.

Mais l'expulsion de leur capitaine, le défenseur central Fayçal Abdet a tout remis en cause, puisqu'à dix contre onze, les Jaunes et Noir ont considérablement subi le jeu, avant de craquer à l'heure de jeu, permettant ainsi à Baâli d'inscrire un doublé (60' et 69').

Un précieux succès (2-1) qui propulse l'Amel Boussaâda à la 7<sup>e</sup> place avec 35 points, alors que l'USMH, dont c'était le deuxième revers consécutif, régresse à l'avant-dernière place du classement général, avec seulement 22 unités au compteur. De son côté, et bien que visiblement déjà condamnée au purgatoire, la lanterne-rouge USM Blida continue à résister avec l'énergie du désespoir, comme en témoigne le nouveau résultat nul (1-1) qu'elle a imposé à la JSM Béjaïa. Le mérite des Vert et Blanc est d'autant plus grand qu'ils étaient menés au score, et dès la 58', suite à un but de Niatî, avant de niveler la marque par Guezair (85'). Un résultat qui cependant ne semble d'aucune utilité à l'USMB, car elle reste scotchée à la dernière place du classement général, avec seulement 11 unités au compteur.

Soit avec 14 longueurs de retard sur l'actuel premier club non reléguable, l'ASM Oran.

Pour sa part, l'USM Annaba a petitement dominé le MC El Eulma (1-0) grâce à Ziani (72'), se hissant au passage à la 8<sup>e</sup> place du classement général avec 31 points, au moment où malgré sa défaite, le MCEE reste dans la première partie de tableau, avec 37 unités.

## LIGUE DES CHAMPIONS (4<sup>E</sup> JOURNÉE/GR: C) : CS Constantine-Ismaïly (3-2): le CSC renverse le Sc Ismaïly et fait un grand pas vers la qualification

Le CS Constantine s'est offert samedi soir les trois points de la victoire contre les égyptiens du SC Ismaïly par un score sans appel de 3 buts à 2, en match comptant pour la 4<sup>e</sup> journée (Groupe C) de la Ligue des Champions d'Afrique, tenu au stade Chahid Hamlaoui de Constantine.



Le champion d'Algérie en titre voulait absolument bonifier le point du match nul arraché samedi dernier face à cette même équipe égyptienne en remportant une victoire qui lui permettrait non seulement de reprendre la tête de ce groupe mais surtout de mettre un pied en quart de finale de la plus prestigieuse des compétitions africaines. Dès l'entame du match les Vert et Noir ont imposé leur rythme à leur adversaire du soir. Mais après quelques opportunités mal négociées et un premier tir de Belkheir (4e), les hommes de Denis Lavagne voyaient les égyptiens ouvrir le score contre le cours du jeu par Ibrahim Imad (15e) qui libre de tout marquage avait repris du plat du pied le corner tiré par Taha. Les locaux ont poussé alors

pour revenir à la marque mais Benayada (25e) Belkacemi (30e) et Benchriffa (34e) n'ont par réussi à trouver la faille. Accablé par le tempo imposé par le CSC, la défense du SC Ismaïly finira finalement elle aussi par céder sur un coup de pied arrêté. Zaalani (44e) ayant victorieusement repris de la tête le corner botter par Benayada. Au retour des vestiaires, le club constantinois s'est encore une fois laissé surprendre par les poulaîns du coach ? Edomir Janevski quand l'attaquant Shilango avait pris le meilleur sur un Zaalani jusqu'ici impérial, réussissant à un enchaînement parfait pour venir crucifier le portier des Sanafrs d'un tir imparable (49e). Loin d'être abattu par ce deuxième but, les joueurs du CSC ont conti-

nué à produire leur jeu sans jamais douter de leurs capacités à revenir au score, ceux qui finira par payer puisque Yettou encore une fois étincelant, finira par trouver l'égalisation (66e). Appliqués et se projetant rapidement en attaque, les joueurs de Lavagne prendront l'avantage à dix minutes de la fin de la rencontre. Benyadda réalisait un petit festival sur le côté gauche avant de trouver la tête de Bahamboula (80e) faisant chavirer de joie les 50 000 spectateurs du stade Chahid Hamlaoui. Consolidant leur première place au classement, les Constantinois qui accueilleront vendredi prochain les tunisiens du Club africain n'ont plus besoin que d'un seul point pour valider leur ticket pour les quart de la ligue des champions.

### Déclarations des entraîneurs à l'issue de la rencontre

**Denis Lavagne:** "On savait parfaitement que ça allait être difficile face à une équipe qui joue son va-tout, on s'attend également à ce que le match de vendredi prochain soit aussi difficile que celui-là, puisque le Club Africain viendra ici à Constantine pour jouer la gagne. Je tiens à féliciter mes joueurs pour toute la détermination qu'ils ont montrée ce soir, revenir deux fois au score n'est pas chose aisée".

**Edomir Janevski:** "Je tiens à féliciter le CSC pour cette victoire. On mérite mieux que ce résultat, on a pris l'avantage deux fois, et on aurait même pu marquer un deuxième but lorsque nous étions à 1-0, mais à ce niveau là les erreurs se payent cash. Maintenant on va tout faire pour remporter les deux matchs qui nous restent dans cette compétition même si la priorité reste pour nous le championnat national".

### SKIKDA :

## Réception «prochaine» de plusieurs stades communaux et de proximité dans sept daïras

Plusieurs projets portant réhabilitation, réhabilitation et revêtement en gazon synthétique de stades communaux et de proximité implantés dans diverses localités relevant des sept daïras de la wilaya d'El Tarf, seront réceptionnés "prochainement", a indiqué, dimanche, le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS).

Ces travaux se poursuivent à un taux d'avancement estimé à plus de 90%, au niveau des localités de Ain Kerma et Berdjilet, relevant des communes de Ain Kerma ainsi qu'à Righia et Sebba, dans la commune de Berrihane, la localité de Mohamed Tayeb et la cité 500 logements, dans la commune de Bouhadjar et à travers divers autres agglomérations relevant des communes d'El Chatt, Hammam Beni Salah, El Kala, Dréan, Chebaita Mokhtar, Oued

Zitoune, Ramel Souk, Zerizer et Bougos, a détaillé M. Omar Salami.

Destinés à l'encouragement de la pratique sportive dans les zones éparses et désenclavées notamment, une dizaine de ces infrastructures sportives seront inaugurées, lors de la commémoration de la fête de la Victoire, coïncidant avec le 19 mars, a-t-on précisé en citant, entre autres stades, trois situés dans la commune de Ain Kerma, un à Besbes et trois autres à Berrihane.

Un premier stade communal situé dans la localité de Daghousa, relevant de la commune de Besbes, a été déjà livré, lors des festivités commémoratives de la journée nationale du chahid, coïncidant avec le 18 février a rappelé le même responsable signalant, que la wilaya enregistre un manque en stades communes

dans certaines communes, à l'instar du Lac des oiseaux, Chefia et Ain Assel où les jeunes ont soulevé cette préoccupation.

Une enveloppe financière de l'ordre de 700 millions de dinars, inscrite dans le cadre des programmes communaux de développement (PCD), a été dérogée pour la réalisation de 29 opérations du secteur de la jeunesse et des sports dans treize communes de la wilaya d'El Tarf a-t-on noté, soulignant que d'autres projets sportifs ont été touchés par le gel.

La wilaya d'El Tarf compte actuellement 11 centres sportifs de proximité (CSP), trois auberges et 23 établissements de jeunes dont trois (3) salles d'activités polyvalentes et trois (3) salles omnisports auxquelles s'ajoutent une vingtaine de maisons de jeunes.

**LLORIS SAUVE LES SPURS !**

En repoussant un penalty d'Aubameyang dans le temps additionnel, le gardien des Bleus a permis à Tottenham d'éviter la défaite dans le derby face à Arsenal samedi, à Wembley (1-1). "Hugo ! Hugo !" Les supporters de Tottenham ne s'y sont pas trompés. En se dédiant pour détourner le penalty de Pierre-Emerick Aubameyang à la 91e minute du 185e North London derby de l'histoire, samedi en début d'après-midi, entre Tottenham et Arsenal, Hugo Lloris a permis aux Spurs d'éviter un troisième revers consécutif... et de concéder leur premier match nul de la saison en championnat (1-1).



**KEVIN DE BRUYNE INDISPONIBLE POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE**

Alors que Manchester City s'est imposé contre Bournemouth (0-1), samedi, les Citizens ont repris la tête du classement de Premier League avant le derby de la Mersey entre Everton et Liverpool. Lors de cette victoire, Kevin De Bruyne a dû sortir en première période sur blessure. «Kevin va être absent pendant un moment à cause d'un problème musculaire», a précisé Guardiola.

Un coup dur pour les Citizens, qui luttent avec Liverpool pour le titre en Premier League et sont encore en lice sur deux autres tableaux : en Ligue des champions, avec un huitième de finale retour à jouer contre Schalke 04 le 12 mars (3-2 à l'aller), et en Cup, avec un déplacement à Swansea quatre jours plus tard, en quarts de finale.

**Un sacré salaire en vue pour De Gea !**

En discussions depuis maintenant plusieurs mois, la formation de Manchester United aurait enfin trouvé un accord avec son gardien de but, David De Gea.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'agent du portier espagnol, Jorge Mendes, a réalisé un joli boulot pour son client. Selon le Daily Mail, l'international espagnol va signer un nouveau bail jusqu'en juin 2024 avec à la clé une belle revalorisation salariale.

En effet, ce dernier va percevoir près de 400.000 euros par semaine. Une bonne nouvelle pour les Red Devils qui craignaient le départ de leur portier pour la Juventus.



**POUR GUARDIOLA, LE TITRE EST JOUÉ**

"Nous devons jouer ce genre de matchs en si peu de temps, avec la même intensité... Nous savons que si nous perdons un match, nous n'avons plus aucune chance de gagner le titre. Je ne sais pas ce qu'il va se passer d'ici la fin de saison mais pour moi, ils (Liverpool) ont déjà gagné", a expliqué le coach catalan devant la presse. Une bonne manière de mettre la pression sur les Reds.

**SOLSKJAER INQUIET POUR ALEXIS SANCHEZ**

Samedi, Manchester United a renversé Southampton à Old Trafford (3-2) grâce à un doublé de Romelu Lukaku. Après la rencontre, le manager mancunien, Ole Gunnar Solskjaer s'est dit inquiet pour son joueur, Alexis Sanchez sorti en cours de jeu, blessé à un genou. «Nous ne savons pas trop ce qu'il a. Il a pris un mauvais coup sur un genou. C'est probablement le ligament qui a été touché. Alexis passera un scanner ce dimanche, on en saura plus.» En cas de blessure, le Chilien manquerait le 8e de finale retour de Ligue des champions à Paris, mardi et le déplacement à Londres pour affronter Arsenal. Une rencontre capitale pour la course à l'Europe.

**DE JONG RÉPOND À GRIEZMANN**

Il y a quelques jours, l'attaquant français de l'Atletico Madrid, Antoine Griezmann (27 ans, 25 matchs et 12 buts en Liga cette saison), révélait que le milieu de terrain de l'Ajax Amsterdam, Frenkie de Jong (21 ans, 21 matchs et 3 buts en championnat cette saison), est le joueur le plus fort qu'il a affronté depuis le début de sa carrière. Un compliment apprécié par le Néerlandais.

"Oui j'ai vu ça. Quand un tel joueur dit quelque chose comme ça, c'est toujours gratifiant. Si c'est facile de jouer contre lui ? Non, non, non ! C'est un joueur intelligent avec d'immenses qualités techniques. C'est un adversaire très fort", a déclaré le Batave après la victoire contre Feyenoord (3-0) en demi-finale de Coupe des Pays-Bas.

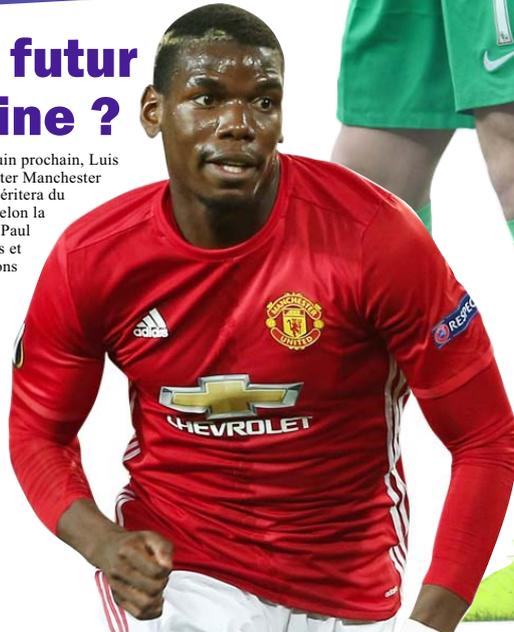
Les deux hommes pourraient se croiser la saison prochaine sur les pelouses espagnoles puisque de Jong rejoindra le FC Barcelone cet été.



**Pogba futur capitaine ?**

En fin de contrat en juin prochain, Luis Antonio Valencia va quitter Manchester United. Mais alors, qui héritera du brassard de capitaine ? Selon la presse britannique, c'est Paul Pogba (25 ans, 35 matchs et 14 buts toutes compétitions cette saison) qui devrait succéder à l'Équatorien.

Si Ashley Young occupe cette fonction depuis plusieurs semaines, le milieu de terrain français, vice-capitaine en début de saison avec José Mourinho, a les faveurs d'Ole Gunnar Solskjaer, qui voit en lui l'homme idéal pour être le leader des Red Devils.



## MONDE ARABE Une délégation parlementaire prend part aux travaux de la 29<sup>e</sup> conférence de l'UIPA à Amman

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) prend part à la 29<sup>e</sup> conférence de l'Union interparlementaire arabe (UIPA) dont les travaux ont été ouverts hier à Amman (Jordanie), a indiqué un communiqué du conseil.

Selon la même source, les présidents des parlements arabes et les chefs de délégations participant à cette conférence ont tenu, samedi soir, une réunion de concertation à huis clos, durant laquelle ils ont décidé du thème principal de cette conférence, à savoir la Palestine. Reçus par le Roi Abdullah Bin Hussein, 16 présidents de parlements et 4 représentants parlementaires de vingt (20) pays arabes ont participé à cette réunion, précise le communiqué.

La délégation de l'APN est conduite par le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté, Abdelhamid Si Afif qui représente le président du conseil à cette conférence. Dans un autre communiqué, l'APN a indiqué que le député Djamel Bouras participera, en sa qualité de vice président du Parlement panafricain, aux réunions régulières des commissions de la santé, du travail et des affaires sociales et du genre, de la famille, de la jeunesse et des personnes aux besoins spécifiques, prévues du 4 au 8 mars courant au siège du Parlement panafricain à Mirand (Afrique du Sud).

## APN : Séance plénière aujourd'hui pour présenter le projet de loi relatif aux activités nucléaires

L'Assemblée populaire nationale (APN) poursuivra, lundi, ses travaux en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi relatif aux activités nucléaires, a indiqué dimanche un communiqué de l'Assemblée.



Le projet de loi vise à définir le cadre législatif et réglementaire des activités liées à la recherche, la production et la création d'une Autorité gouvernementale qui sera chargée de cette mission.

Le texte de loi a aussi pour objectif d'assurer la protection de la santé humaine, de l'environnement et des générations futures contre les nuisances potentielles liées à l'utilisation des rayonnements ionisants, conformément aux principes de la radioprotection ainsi que de la sûreté et de la sécurité nucléaires.

Il fixe aussi les principes de base régissant les installations nucléaires ainsi que l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, la

radioprotection, et l'application des garanties de non-prolifération nucléaire reprenant l'ensemble des obligations contenues dans l'accord signé avec l'AIEA.

Ledit projet de loi exige, en outre, l'obtention d'une autorisation préalable avant que toute personne morale ou physique puisse mener une activité mettant en jeu les matières nucléaires et les sources radioactives. Ces autorisations sont délivrées, exclusivement, par «l'Autorité de sûreté et de sécurité nucléaire». Ladite autorité veillera à vérifier, contrôler ou prendre les mesures nécessaires, en vue de veiller à l'exercice légal, sûr et responsable de ces activités. L'Autorité est habilitée également à contrôler, à tout

moment et à son initiative, toutes les installations nucléaires, en sus d'aider les autorités publiques à mettre en place un système national de protection physique des produits et installations nucléaires. Ce projet de loi est structuré en 19 chapitres encadrant plus de 156 articles qui prévoient notamment le choix des sites devant abriter ces installations, leurs modes de conception et les mesures à prendre pour leur mise en service.

La présente loi institue un établissement public pour la gestion des déchets radioactifs, et définit les sanctions pénales liées aux infractions aux dispositions de la législation nucléaire nationale

## PRÉSIDENTIELLE Le Président Bouteflika charge M. Temmar d'assurer l'intérim du ministre des Travaux publics et des Transports



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a chargé le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, d'assurer l'intérim du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.

Suite à la désignation de

M. Abdelghani Zaâlane comme directeur de campagne du candidat Bouteflika, «le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a chargé M. Abdelwahid Temmar, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, d'assurer l'intérim du ministre des Travaux Publics et des Transports», précise la même source.

## AFRIQUE Le Parlement algérien aux réunions de Commissions permanentes du Parlement panafricain à Johannesburg

Une délégation algérienne prendra part, du 4 au 9 mars en cours à Johannesburg (Afrique du Sud), aux réunions des Commissions permanentes du Parlement panafricain, a indiqué hier un communiqué du Conseil de la nation.

Les participants à ces réunions examineront le thème: «Les réfugiés, les rapatriés et les déplacés internes en Afrique: pour des solutions durables au déplacement forcé». Ils débattront, en outre, de plusieurs autres questions dont «La gestion de la

dette et la lutte contre la corruption en Afrique», «Le programme d'action de 2019» et «le plan stratégique 2019-2023». Lors de ces réunions, l'Algérie sera représentée par le membre du Conseil de la nation et membre du Parlement panafricain, Abdelkader Moulkhaloua.

## ALGÉRIE-ALLEMAGNE

### L'ONAT participe à la 53<sup>e</sup> édition de la Bourse internationale du tourisme à Berlin

L'Office national algérien du tourisme (ONAT) sera présent à la 53<sup>e</sup> édition de la Bourse internationale du tourisme de Berlin (ITB Berlin) prévue du 06 au 10 mars à travers une délégation d'opérateurs et d'acteurs dans le domaine du tourisme ainsi que des artisans, a indiqué hier un communiqué de l'ONAT. «La participation de l'Algérie à cet événement s'inscrit dans le cadre du plan d'action 2019 de l'ONAT, notamment pour la promotion de la destination Algérie sur les marchés internationaux», a précisé le communiqué. «Ce Salon est considéré comme l'espace le plus important pour les échanges vu le nombre d'acteurs et opérateurs qui y participent et le nombre de visiteurs prévus des quatre coins du monde», a ajouté la même source. Quant au stand algérien, ajoute le communiqué, «un espace d'exposition de 100 M<sup>2</sup> lui a été réservé dont le décor est inspiré du patrimoine architectural et culturel

algérien. Il sera également aménagé et équipé de manière à faciliter aux opérateurs la promotion des produits touristiques algériens et la destination Algérie dans les meilleures conditions, mettant en exergue les atouts du tourisme algérien notamment, le Sahara». «Des artisans et artistes animeront des activités durant cette manifestation dans le but d'attirer des visiteurs au stand algérien à travers l'exposition de leur savoir faire reflétant les traditions algériennes», a fait savoir la même source. A cette occasion, le stand algérien verra la projection de vidéos et photos ainsi que la distribution d'autres supports publicitaires, dont des dépliants, guides et CD permettant aux visiteurs de connaître les spécificités des régions touristiques algériennes. L'événement connaîtra une intense couverture médiatique qui permettra de promouvoir l'image de la destination Algérie», a conclu le communi-

## TASSILI AIRLINES :

### Un avion de travail subit un incident après son atterrissage à Ouargla

Un avion de travail appartenant à Tassili Airlines a subi hier un incident après son atterrissage sur l'aérodrome de Ouargla, a indiqué la compagnie dans un communiqué, précisant qu'aucun dégât humain n'est à déplorer. «Un avion de travail de type, Beech 1.900 D, immatriculé 71/VIO, module 18 sièges, a été impliqué dans un incident après son atterrissage au niveau de l'aérodrome de Ouargla à 08h56 heure locale, ce dimanche 3 mars 2019. Aucun dégât humain n'est à déplorer», a précisé la même source. Il s'est à noter que l'appareil avait à son bord 13 passagers outre les 3 membres d'équipage, tous de nationalité algérienne, a ajouté le communiqué. Une cellule de crise a été déclenchée à cet effet pour déterminer les causes de cet incident, a-t-on fait savoir de même source.

## MDN

### LUTTE CONTRE LE TERRORISME 2 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à M'sila et Oran

Deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés samedi à M'sila et Oran par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 02 mars 2019, deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes, et ce, suite à deux opérations menées distinctement à M'sila/1eRM et Oran/2eRM», précise la même source. Par ailleurs, et «dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de

l'ANP a saisi, en coordination avec les services des Douanes, à In Guezam/6eRM, (12) groupes électrogènes, (10) marteaux piqueurs, un véhicule tout-terrain et deux (02) motocyclettes, tandis que des Garde-frontières ont saisi (22) fusils de chasse à Tébessa/5eRM», ajoute-t-on.

«D'autre part des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Oran/2eRM, un narcotrafiquant en possession de (80) kilogrammes de kif traité, alors que (196) comprimés psychotropes et (31800) paquets de charbon ont été saisis à Ouargla et EL-Oued/4eRM», conclut le MDN.